Société des Amis du Vieux

Bulletin n° 64 - Année 2025

Société des Amis du Vieux Chambéry

1, rue des Nonnes - 73000 CHAMBÉRY - SAVOIE

Bulletin numéro 64
Année 2025

Première de couverture : Chapelle Vaugelas de nuit – Cliché Florian Pépellin

Quatrième de couverture : 1950 – Reconstruction de la rue Favre – Collection les Amis du Vieux Chambéry

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBÉRY

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5 novembre 1969
Courriel : contact@amisduvieuxchambery.org
Site internet : www.amisduvieuxchambery.org

Siège social : 1, rue des Nonnes
73000 CHAMBÉRY
Tél. 04 79 85 40 63

Cotisation annuelle : Cotisation de base :15 € – Cotisation de soutien : 20 €
(+ 7 € pour l'envoi du bulletin)

Compte : «Société des Amis du Vieux Chambéry» - Banque de Savoie

Permanences : Du mardi au vendredi de 15h30 à 17h30
Le samedi, de 15h à 17h

Comité d'Honneur

Membres : Le Maire de Chambéry et MM. les présidents de l'Académie de Savoie, de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, de la Société d'Histoire Naturelle de la Savoie et de Grand Chambéry Alpes Tourisme

Membres d'honneur : Mme Alice Berlioz, M. Jean Bertolino

Conseil d'Administration

Membres du bureau

Présidente : Mme Michèle Chappuis

Vice-Présidents(es) : Mme Monique Dacquin, chargée des recherches historiques
M. Jacques Viout, chargé de l'événementiel

Trésorier : M. Pierre Montet

Secrétaire : Mme Anne-Marie Brand

Membres du C. A. Mmes Julie Chavaribeyre, Amandine Dibilly, Marie Camille Robert
MM. André Baix, Michel Bouvier, Maxime Boyer, J- Claude Davoine, Xavier Forconi, Franck Morat, Tien Nguyen Phuc Damien Noël, Philippe Noël, Florian Pépellin, Albert Perriol, Célestin Zorio-Prachin.

© Société des Amis du Vieux Chambéry - Reproduction interdite sans autorisation

SOMMAIRE

Activités de la saison 2023-2024..... page 4

Sorties et voyages 2024..... page 14

Projets sorties et voyages 2025..... page 20

Bilan patrimonial..... page 26

Grands dossiers..... page 30

Renouvellement du Conseil d'Administrtion..... page 32

Diplômed'honneur..... page 33

Articles historiques et patrimoniaux :

- « *Alfred JANNIOT, un grand maître de la sculpture française à Chambéry* » par Jacques Viout..... page 34
- « *Le dépositoire funéraire de la grande guerre* » par Monique Dacquin..... page 39
- « *A la découverte du petit patrimoine de Chambéry !* » par Amandine Dibilly et Tien Nguyen Phuc..... page 42
- « *Il y a cent ans, naissance de Pierre Dumas* » par Jacques Viout..... page 47
- « *Les « Savoyards du Pape » ou les soldats de Savoie au service du Saint-Siège contre l'Unité italienne de la Maisonde Savoie (1860-1870)* » par Laurent Gruaz..... page 49

Savez-vous que..... page 71

Souvenirs... souvenirs..... page 73

Conférences de la saison 2024-2025..... page 73

Liste des Président(e)s de la Société des Amis du Vieux Chambéry depuis sa création en 1933..... page 74

Nos publications encore disponibles..... page 75

ACTIVITÉS DE LA SAISON 2023-2024

par Michèle Chappuis, présidente

Nous espérons que cette nouvelle année sera plus apaisée sur le plan géopolitique que ne le fut 2024. Pour notre ville, nous aimerions voir la réalisation de dossiers patrimoniaux qui nous tiennent particulièrement à cœur et qui sont au point mort depuis plusieurs années.

Passons aux activités de l'exercice du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2024.

Lors de cette saison, les activités habituelles de notre association ont eu lieu normalement.

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois, le 21 novembre 2023 et en 2024 les 13 février, 23 avril, 25 juin et 16 septembre.

CONFÉRENCES

Notre cycle culturel a pu se dérouler comme prévu et nous avons présenté dix conférences, à savoir :

- Samedi 21 octobre 2023 : « *La Savoie et l'Orient* » par Christian Régat.
- Samedi 04 novembre 2023 : « *Napoléon Bonaparte - Pie VII - Le docteur Balthazard Claraz : une histoire de mule* » par Pierre Geneletti.
- Samedi 18 novembre 2023 : « L'évolution du métier de sage-femme en Savoie de 1780 à 1815 » par Angelica Suarnet.
- Samedi 02 décembre 2023 : « *François de Sales, (1567 – 1622) : Evêque de Genève, homme de lettres et co-fondateur de l'Ordre de la Visitation* » par Julien Coppier.
- Samedi 16 décembre 2023 : « *Les grands notables de la Savoie au XIXe siècle, pouvoir et permanence* » par Romain Marechal.

Et en 2024 :

- Samedi 27 janvier 2024 : « *Monseigneur Alexis Billet (1783-1873), figure à la fois emblématique et très énigmatique de la Savoie de naguère* » par Bruno Berthier.
- Samedi 10 février 2024 : « *Les rivalités qui opposèrent les faubourgs Maché et Montmélian* » par Monique Dacquin.
- Samedi 24 février 2024 : « *Savoyards du Pape » ou les officiers et soldats de Savoie au service du Saint-Siège contre l'Unité italienne de la Maison de Savoie (1860-1870)* » par Laurent Gruaz.
- Samedi 09 mars 2024 : « *Forêt et société – Savoie et Grésivaudan – Fin XVIIIe à fin XIXe siècle* » par Pierre Judet.
- Samedi 23 mars 2024 : « *26 mai 1944 – Le bombardement de Chambéry a aussi sa petite histoire* » par Jacques Viout.
- Et le samedi 20 avril 2024 : Conférence décentralisée – Nous avons visité la cité médiévale de Conflans, plus particulièrement le château Manuel de Locatel et le musée avec une guide conférencière. Ensuite nous avons été accueillis par nos homologues, des Amis du Vieux Conflans.

Vue générale

Place de Conflans

Plafond du château Manuel de Locatel

Nous sommes régulièrement contactés par différents organes de Presse afin d'évoquer des sujets patrimoniaux, que ce soit les journaux, la radio ou la télévision.

Notre association a un siège au comité de direction de Grand Chambéry Alpes Tourisme dont le président actuel est Philippe Cordier.

Notre société adhère également au Patrimoine aurhalpin.

Par ailleurs, j'ai l'honneur en ma qualité de présidente d'être membre du bureau de l'Union des Sociétés Savantes de Savoie qui en octobre 2024 a organisé son congrès à Chamonix. Le prochain congrès se tiendra à Moutiers à l'automne 2026.

Nous participons à la commission « patrimoine » créée par Jean-Benoît Cerino. Les réunions traitent des aménagements en cours ou à réaliser. Nous avons récemment fait le point sur les dossiers d'actualité.

Nous sommes questionnés sur les projets du moment et nous avons la visite de nouveaux habitants de l'agglomération chambérienne curieux de l'histoire de leur quartier ou du bâtiment dans lequel ils résident. Dans la mesure du possible, nous essayons de satisfaire leurs demandes. Nous recevons également les doléances de chambériens qui viennent nous faire part de ce qui, à leurs yeux, serait souhaitable d'améliorer. Nous faisons remonter régulièrement ces problèmes aux services municipaux concernés.

Notre site est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter pour être au courant de nos projets et de nos actions. Et chaque mois un quiz patrimonial est proposé à l'initiative de Monique Dacquin.

Et, bien sûr, nous participons aux grands moments de la vie chambérienne.

EXPOSITIONS ET VITRINES

Les vitrines sont renouvelées, annoncent les conférences et présentent des clichés anciens ou actuels. A l'intérieur du local, nous changeons régulièrement les expositions sur des thèmes chambériens ou savoyards, anciens ou d'actualité. Cette année, par exemple, pour coller à l'actualité historique, nous avons fait une vitrine et présenté une exposition sur les abris antiaériens de la ville et le bombardement à l'occasion de la commémoration des 80 ans de ce tragique évènement.

PUBLICATIONS

Au printemps 2024, comme chaque année, nous avons publié notre bulletin n°63 qui relate les activités de la saison écoulée et est enrichi d'articles historiques et patrimoniaux illustrés.

Je rappelle que ce bulletin est offert aux adhérents.

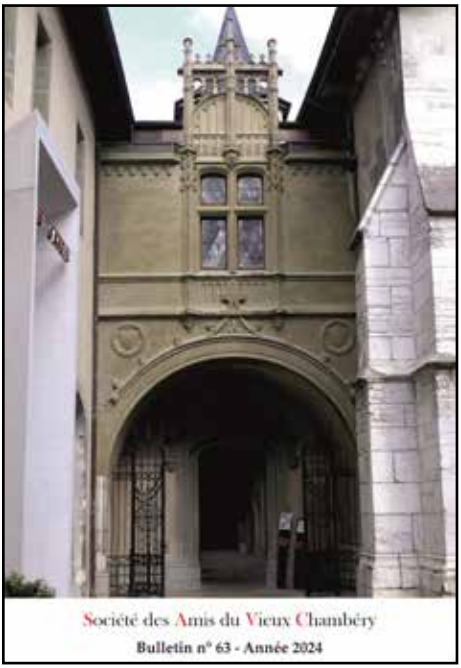

Bulletin n°63

PARTICIPATION À DES ACTIONS PATRIMONIALES ET CULTURELLES

En mars 2024, après avoir participé à l'inauguration, nous avons bénéficié d'une visite de l'exposition de l'échoppe au shopping qui a fait revivre d'anciens commerces chambériens et a ravivé la mémoire des plus anciens.

Visite de l'exposition «De l'échoppe au shopping»

Le 10 avril nous étions présents à l'inauguration de l'avenue Badinter à Cognin.

Inauguration de l'avenue Badinter à Cognin

En mai, nous nous sommes retrouvés à Saint Jean d'Arvey à l'occasion du dévoilement de la plaque du chemin Princesse Aga Khan. Ce dévoilement a été suivi d'une conférence donnée par notre vice-président Jacques Viout.

Inauguration du Chemin Princesse Aga Khan à Saint-Jean-d'Arvey

En juin, nous avons participé également à l'inauguration de la fresque de la rue Grenette réalisée par l'association « La Maise ».

A la demande de la mairie, cette inauguration a été suivie d'une intervention par Jacques Viout qui a retracé brièvement l'histoire de ce quartier.

Inauguration de la fresque de la rue Grenette réalisée par l'association La Maise

Le 22 août, 80 ans après la tragédie, notre société était chargée d'organiser un hommage aux fusillés des Charmettes. Cette cérémonie a été empreinte d'une grande émotion

Hommage aux fusillés des Charmettes

Enfin, en hommage à Pierre Dumas, le 15 novembre dernier, pour commémorer les 20 ans de sa disparition et les 100 ans de sa naissance, une cérémonie s'est tenue au cimetière de Montmélian, lieu de sa sépulture. Ensuite a eu lieu la cérémonie annuelle de remise du prix de la fondation Pierre Dumas dont le bénéficiaire cette année était le lycée Vaugelas en remerciement de la fresque réalisée pour mettre en exergue deux anciens lycéens, Pierre Dumas et Robert Badinter.

Prix de la Fondation Pierre Dumas

En plus de ces participations à des actions patrimoniales et culturelles, passons maintenant aux activités diverses initiées par notre association.

ACTIVITÉS DIVERSES

Abri Nezin avant travaux

Depuis deux ans, notre société avait le projet de la réouverture après aménagement de l'abri Nezin. Une idée de l'état dans lequel cet abri se trouvait il y a deux ans lors de notre découverte de celui-ci.

Vous pouvez constater la transformation de ce lieu après plusieurs mois de travaux qui ont amené à l'inauguration du 24 mai 2024.

Abri Nezin après travaux

Notre association en collaboration avec de jeunes entrepreneurs de la région Auvergne Rhône-Alpes, la Fédération française du bâtiment et la ville de Chambéry, propriétaire du lieu, est à l'origine de ce dossier et y a participé activement. Nous avons eu la grande satisfaction de cette réouverture officielle le 24 mai dernier, à l'occasion des 80 ans du bombardement de Chambéry du 26 mai 1944. Merci à tous ceux qui ont contribué à ce dossier chambérien. Le succès des visites organisées par notre société pendant tout l'été, démontre le bien-fondé de cette réouverture et combien les abris de notre ville font partie intégrante de la vie des chambériens. Ce succès continue et les visites qui sont organisées depuis le 1er octobre par les guides de l'office du tourisme ou par notre société sur demande en sont le témoin.

Inauguration de l'abri Nezin

Nous continuons également la tradition de visites sur le terrain avec Jean-Benoît Cerino et des responsables de services techniques pour constater « *de visu* » les améliorations et surtout signaler les détériorations et les réparations à effectuer. Cette année, celle-ci n'ayant eu lieu qu'en janvier, elle ne fait donc pas partie théoriquement de la saison écoulée. Néanmoins nous pouvons confirmer le professionnalisme des responsables des services municipaux ; qu'ils en soient remerciés.

Comme chaque année, nous avons participé au forum des associations. Cette manifestation nous permet de rencontrer des personnes intéressées par nos activités et susceptibles de devenir adhérentes.

Forum des associations

Le vendredi 20 septembre, pour les scolaires du collège du Rocher, une visite particulière de l'abri Savoiroux a été proposée dans le cadre des journées du Patrimoine.

Les 21 et 22 septembre toujours dans le cadre des *Journées européennes du patrimoine*, le samedi matin, rue Vieille Monnaie, s'est déroulé le dévoilement de la plaque en l'honneur de la princesse Andrée Aga Khan en présence de sa nièce Françoise Carron et de nombreuses personnalités. Cette plaque souhaitée depuis 25 ans par notre association a permis de respecter la promesse faite à son fils le prince Saddrudin lors de sa venue en 1999.

Inauguration de la plaque par Françoise Carron nièce de la Princesse Aga khan

Le samedi après-midi, nous avons fait découvrir à de nombreux chambériens l'abri Nezin.

Et le dimanche toute la journée, comme depuis plusieurs années, nous avons ouvert à la visite l'abri antiaérien du clos Savoiroux.

Rappelons que depuis cette année, seules les visites lors des journées du Patrimoine sont encore autorisées pour cet abri. Nous regrettons de ne plus pouvoir le faire découvrir aux scolaires comme nous le faisions tout au long de l'année.

Et, cette année encore, nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes. Ce sont environ 500 personnes qui ont pu découvrir ces abris.

Visite de l'abri Nezin le samedi après-midi

Visite de l'abri du Clos Savoiroux le dimanche

Jacques Viout est sollicité par de nombreuses associations pour présenter des conférences, qu'il en soit remercié. De plus, il assure des visites de l'abri anti-aérien de Nezin pour des élèves des lycées et collèges ou à la demande d'associations locales.

J'en profite pour rappeler que toutes les interventions par notre société sont faites bénévolement.

Cette année le *Dauphiné Libéré* a demandé à deux reprises une série d'articles historiques : cet été nous avons proposé 6 évènements ayant marqué la vie chambérienne et cet automne 6 présentations d'hôtels particuliers de notre ville. Voici retracées les principales activités de notre société pour cette dernière saison culturelle

L'attentat de la statue de J.J. Rousseau

L'Hôtel Monfalcon

Pour leur participation, mes remerciements vont particulièrement à Michel Bouvier, Florian Pépellin dont les clichés enrichissent notre fonds photographique ainsi qu'à Philippe Feger qui réalise les montages audiovisuels nécessaires.

Merci également à Anne-Marie qui m'aide tout au long de l'année et à Jacques Viout pour ses interventions appréciées sur des sujets historiques et patrimoniaux liés à notre cité.

SORTIES ET VOYAGES 2024

En plus de la conférence décentralisée à Conflans, nous avons programmé deux sorties d'un jour et un voyage de deux jours en 2024.

Le jeudi 16 mai, nous sommes allés dans la région de la Matheysine. Nous avons visité le musée de la Mine.

Après le déjeuner au restaurant, nous avons pris le petit train de la Mure pour un circuit sur une ligne touristique de montagne datant de 1888 reconnue comme l'une des plus spectaculaires des Alpes.

« Le Chemin de Fer de La Mure »

Musée de la mine à la Mure

Déjeuner de mineurs dans la mine

Départ dans le petit train de La Mure

Le 13 juin, nous avons visité le monastère royal de Brou avec son abbatiale et son musée sous la direction d'une guide du patrimoine passionnante. Après le déjeuner nous avons découvert l'écomusée des pays de la Bresse.

Le monastère royal de Brou

Le tombeau de Philibert le Beau dans le monastère

L'écomusée des Pays de la Bresse

Intérieur bressan

Concernant le voyage de deux jours, les 27 et 28 septembre nous avons découvert Besançon. Le samedi nous avons commencé par la visite de la Citadelle suivie du déjeuner puis nous avons fait une croisière sur la boucle du Doubs. Le dimanche, après la ville haute et basse, nous découvert le musée du Temps ainsi que la maison natale de Victor Hugo.

La citadelle de Besançon

Balade sur la boucle du Doubs

Promenade dans la ville

Visite de la maison natale de Victor Hugo

Visite du musée du temps

PROJETS DE SORTIES ET VOYAGES 2025

En 2025, nous proposerons une conférence décentralisée le jeudi 17 avril à Sevrier pour une visite découverte de la fonderie Paccard avec coulée de cloches et concert campanaire.

La fonderie Paccard

La famille Paccard

Coulage d'une cloche

Le carillon de Chambéry

Nous organiserons également deux sorties d'un jour et un voyage de deux jours.

Le jeudi 15 mai 2025 - Direction Valence dans la Drôme avec visite guidée du centre historique, et l'après-midi, visite des canaux.

Vue générale de Valence

Les canaux de Valence

Le kiosque Peynet

Le jeudi 12 juin 2025 - Le matin, à Aime, visite de la basilique, de la tour sarrasine et du musée Borrione. L'après-midi sera consacrée à la visite du palais de la mine à Peisey-Nancroix.

La basilique d'Aime

La tour sarrazine

Le palais de la mine à Peisey-Nancroix

Les vestiges de la mine

Concernant le voyage de deux jours, nous irons cette année les 26 et 27 septembre au Puy en Velay. Visite de la vieille ville avec entre autres, la cathédrale, le rocher Corneille, le musée du Camino, le rocher Saint Michel d'Aiguilhe, le centre de la dentelle, la forteresse de Polignac et pour terminer la distillerie Pagès.

La cathédrale du Puy en Velay

Le rocher Corneille

Le château de Polignac

Vous retrouverez pour ces voyages tous les renseignements sur notre site internet. Les inscriptions se prennent au siège de l'association.

BILAN PATRIMONIAL

Comme chaque année le bilan patrimonial donne un aperçu des aspects négatifs et positifs que l'on peut constater dans la ville.

LES REGRETS

Plusieurs points déjà évoqués l'an passé n'ont malheureusement trouvé aucune solution.

On peut citer :

- La barrière du pont de la place de la Libération endommagée depuis plus de cinq ans et qui demeure en l'état.
- Le pont des Amours toujours aussi négligé.
- Les panneaux indicateurs lumineux du centre-ville en panne depuis cinq ans.
- Le jet d'eau de la place Caffe à sec durant tout l'été

Place Caffe

Que dire du « plan lumière » ?

Des monuments éclairés depuis des décennies sont aujourd'hui dans l'ombre :

- La maison Dieulefils, place Saint-Léger.
- Le temple protestant, rue de la banque.
- La maison des associations, rue Saint-François.
- La Sasson, place du centenaire.

- Où en est le projet de réilluminer le musée des beaux-arts qui, rappelons-le, avait été primé il y a plusieurs années pour la qualité de son éclairage ?

Quelle déception aussi pour la nouvelle mise en lumière du centre de la rue de Boigne au niveau des arcades ! Les minuscules spots diffusent désormais une lumière blafarde et crépusculaire formant une zone d'ombre dans l'artère la plus prestigieuse de la ville.

Eclairage de la rue de Boigne

Nous constatons hélas une recrudescence des tags dans les allées du vieux Chambéry. Malgré les passages réguliers des équipes techniques, ces graffitis enlaidissent constamment le centre ancien.

Que dire des dépôts sauvages sur des étagères, notamment place Monge, qui unanimement sont condamnés par une grande partie de la population. Il semblerait que ce sujet soit tabou et ne veuille pas être traité.

Le fleurissement

Ils sont nombreux les chambériens qui regrettent l'époque où le centre-ville était agrémenté de bacs arborés notamment sur les places Saint-Léger et du château. La maigre végétation présente dans les quelques containers restants fait piètre figure.

On attend toujours de voir se réaliser les plantations pérennes dans le vieux Chambéry comme on peut le constater dans de nombreuses villes de France qui permettent, de façon durable, une végétalisation du centre ancien.

Malheureusement nous constatons que des installations mises en place il y a de nombreuses années ne sont plus entretenues ou carrément supprimées.

Un bac place Saint-Léger

LES SATISFACTIONS

Le rachat par la Ville de Chambéry de l'ancienne Banque de France, bâtiment de qualité, va permettre le transfert des archives municipales. Cette initiative a été saluée par de nombreux chambériens qui espèrent un accès plus facile aux collections.

Attendues depuis plusieurs années et enfin réalisées, la piétonnisation et la réhabilitation du boulevard du théâtre et du square de Lannoy de Bissy voient leur achèvement. Ce projet déjà présenté par l'ancienne municipalité a toujours rencontré notre adhésion. A l'heure où nous écrivons les nombreuses plantations ne peuvent encore donner une idée du rendu, qui, sans doute, offrira à tout un quartier un nouvel espace de détente et de bien-être.

Travaux boulevard du théâtre

Travaux boulevard du théâtre

Cette réalisation est le point de départ des nouveaux aménagements qui doivent se succéder avenue général de Gaulle et, surtout, dans la première partie de la rue de Boigne.

Ces chantiers devraient redonner un nouveau look à un secteur qui en a bien besoin.

Enfin, la rue vielle monnaie présente désormais un visage agréable et lumineux grâce aux judicieux éclairages dissimulés dans les motifs aériens très colorés.

Les plantations de qualité ornant les massifs floraux confèrent à cette artère un côté engageant qui incite à sa fréquentation.

Voilà résumés brièvement les points essentiels évoqués lors de notre dernière Assemblée Générale.

Rue vieille monnaie

GRANDS DOSSIERS

Nous rappelons que plusieurs dossiers patrimoniaux comme les allées dans le centre ancien, l'ilot de Lans ou celui de la place d'Italie/faubourg Montmélian ainsi que le toit du château de Boigne sont très préoccupants par leur dangerosité. Il faudrait vraiment que ces dossiers soient traités en priorité.

Concernant la chapelle Vaugelas, les travaux qui devaient débuter en février 2024 sont annoncés pour janvier 2025. Ceux-ci comprennent la pose de nouvelles cimaises et d'un plancher ainsi qu'une nouvelle installation électrique. Cette première tranche de travaux qui doit durer 3 mois sera suivie de la restauration du décor pictural. Nous aimerions connaître le nouveau calendrier pour la suite des travaux.

Intérieur de la chapelle Vaugelas

Passons au théâtre Charles Dullin. Nous attendons toujours le début des travaux promis pour l'année 2024. Je rappelle que les donateurs de longue date sont impatients de voir la concrétisation de cette restauration à laquelle ils ont voulu participer. De plus, depuis quelques mois un cercle de mécènes a été constitué afin de renforcer le financement de ce chantier important. Nous espérons qu'enfin 2025 verra le lancement de cette rénovation.

La salle des concerts du théâtre Charles Dullin

Autre dossier qui nous tenait particulièrement à cœur : l'aménagement des écuries de Boigne. Rappelons que notre association soutenait le projet de la « Cité du livre » porté par l'association des Compagnons du livre. Nous avons appris que la concrétisation de ce dossier n'aurait pas lieu. Y-a-t-il d'autres projets envisagés ?

Les écuries de Boigne

Enfin, Lémenc et la mise au tombeau. Actuellement des visites sont proposées. La restauration de la Mise au Tombeau est-elle prévue ? Le problème du salpêtre détériorant ce monument a-t-il été traité ? Quid de l'électricité et de l'humidité ?

Autant de questions restées pour l'instant sans réponse.

La mise au tombeau dans l'église de Lemenc

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, un administrateur quitte le conseil d'administration pour raison de santé.

Nous avons le grand plaisir d'accueillir un nouvel administrateur sur la liste : Tien Nguyen Phuc, ancien stagiaire qui a brillamment réussi son master d'histoire « *Métiers du patrimoine à l'université Savoie-Mont-Blanc* » et qui occupe un poste au service de la conservation du patrimoine au Conseil Départemental de la Savoie.

Il rejoint Amandine Dibilly qui a intégré notre Conseil d'Administration l'année dernière.

Rappelons que c'est Tien qui, lors de l'Assemblée Générale 2024, avait été chargé de recevoir le diplôme d'honneur attribué à nos stagiaires pour leur travail remarquable sur le *Petit Patrimoine de Chambéry et de son agglomération*.

Conseil d'Administration 2025

André Baix
Michel Bouvier
Maxime Boyer
Anne-Marie Brand
Michèle Chappuis
Julie Chavaribeyre
Monique Dacquin
Jean-Claude Davoine
Amandine Dibilly
Xavier Forconi
Pierre Montet
Franck Morat
Tien Nguyen Phuc
Damien Noël
Philippe Noël
Florian Pepellin
Albert Perriol
Marie-Camille Robert
Jacques Viout
Célestin Zorio-Prachin

Pour les adhérents qui voudraient à l'avenir rejoindre le Conseil d'Administration de notre association, nous les accueillerons avec plaisir à notre siège pour en parler.

Seule condition : aimer sa ville et vouloir être actif.

Petit rappel : pour la neutralité de notre association, nous rappelons que les conseillers municipaux chambériens, qu'ils soient dans la majorité ou la minorité, ne peuvent pas faire partie de notre Conseil d'Administration.

Lors de la tenue du Conseil d'Administration du 17 février 2025, le bureau 2024 a été reconduit à l'unanimité.

DIPLÔME D'HONNEUR

Cette année notre société a voulu innover pour l'attribution de son diplôme d'honneur.

Nous avons voulu récompenser l'association « Chambéry…quelle histoire ! » pour son spectacle historique nocturne qui a animé deux étés de suite le centre-ancien de notre ville.

Cette association a été créée en 2021 à l'initiative de Julien de Nomazy qui a rencontré Yves Yger. Ce dernier s'est lancé dans les recherches historiques et l'écriture du spectacle.

Yves Yger, ne pouvant être présent, avait préparé un texte lu par Jacques Viout lors de la cérémonie et c'est Julien de Nomazy, en sa qualité de président, qui a récupéré le diplôme d'honneur.

Cloture du spectcle dans le passage Philibert Garnier

Remise du diplôme

Alfred Janniot, un grand maître de la sculpture française à Chambéry

par Jacques Viout

La reconstruction de notre ville après le bombardement du 26 mai 1944 a permis à Chambéry de mettre en pleine lumière les œuvres de l'un des plus grands sculpteurs français du XXe siècle : Alfred Janniot.

Ce dernier est né à Paris en 1889 à Montmartre où son père était coiffeur. De 1907 à 1908 il est formé à son art dans l'atelier du sculpteur Jean-Antoine Injalbert à l'école nationale supérieure des Beaux-arts de Paris.

Durant la grande guerre, il s'engage dans l'aviation, il appartient à l'escadrille des « Cigognes ».

Alfred Janniot dans son atelier

Dès 1919 il est premier prix de Rome pour son bas-relief « *La gloire ramène le héros au foyer familial* ». Il sera pensionnaire de la villa Médicis de 1920 à 1924.

Il entre dans la postérité lors de l'érection du colossal monument aux morts de Nice dû à l'architecte Roger Siassal, grâce à ses hauts-reliefs « *L'esprit de la guerre et les bienfaits de la paix* ».

Monument aux morts deNice

Dès lors les créations prestigieuses vont se succéder :

1925, exposition internationale des Arts décoratifs avec son « *Hommage à Jean Goujon* ».

Le paquebot *Ile de France* lui commande pour son salon de thé « *la nymphe de Fontainebleau* ».

En 1930, il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

Mais c'est en 1931 qu'il réalisera l'œuvre gigantesque de sa carrière pour l'exposition coloniale et le nouveau musée permanent des colonies de la porte dorée à Paris. Son bas-relief de 1 200 m2, véritable tapisserie de pierre, reste encore de nos jours une œuvre maitresse retraçant l'épopée de la France coloniale.

Musée des colonies à Paris

Cette renommée lui ouvre les marchés de commandes publiques dans le cadre du 1% culturel. Très imprégné des techniques de Bourdelle, ses œuvres expriment un certain éclectisme. Une rigueur classique, un maniérisme épuré et une totale adhésion à l'Art déco. Il sera un grand maitre du modernisme tempéré.

En 1933, il épouse son modèle Cécile Garny.

A partir de cette époque, de nombreuses villes de France font appel à lui pour orner des bâtiments de prestige. (hôtel de ville de Puteaux, bourse du travail à Bordeaux, chambre de commerce de Châteauroux).

Le Rockefeller center à New York lui commande le bas-relief « *La rencontre des continents américain et européen* » pour orner l'entrée de la Maison française.

La salle des banquets du paquebot Normandie sera ornée d'un bas-relief évoquant « *la Normandie dans l'éclat de son histoire* ».

1937 verra une autre œuvre magistrale avec un haut-relief « *La légende de la mer et la légende de la terre* » pour le musée d'Art moderne (l'actuel palais de Tokyo à Paris).

Palais de Tokyo à Paris

L'année suivante, il est élevé au rang d'officier de la Légion d'honneur. En 1939 il est présent à l'éxposition universelle de New York avec un torse de femme.

Malheureusement en 1943 son atelier parisien du 14e arrondissement sera bombardé, faisant disparaitre des œuvres inestimables.

L'après-guerre et la reconstruction seront pour lui l'occasion de créer pour de nombreuses villes de France des œuvres diverses. C'est alors que Chambéry fera appel à son talent.

En 1944, Amédée Daille, maire installé à la Libération, propose la candidature d'Henri-Jacques Le Même, architecte en chef de la reconstruction en Savoie afin d'envisager ce que sera le nouveau Chambéry. Cependant l'inspecteur général de l'urbanisme imposera un autre architecte : Jean-Paul Sabatou, architecte urbaniste de Grenoble.

C'est pour le bloc « B », bâtiment compris entre l'angle actuel de l'avenue général de Gaulle, la rue Favre et l'angle de la rue Saint Antoine, qu'Alfred Janniot sera sollicité pour orner le dessus des 5 portes d'entrée de ce grand ensemble.

A Chambéry les bas-reliefs commandés à Alfred Janniot ne sont qu'un décor dans l'esprit Art déco sans référence au passé des lieux.

Le sculpteur veut par ses réalisations faire passer un message sur le thème du renouveau et de la renaissance. Pour cela, il s'inspire de diverses divinités qui par leur allégorie serviront de thème.

Diane : évoque la lumière.

Eros : l'amour des êtres.

Vénus : le printemps et la fécondité.

Cérès : la sève qui sort de terre et qui fait mûrir les blés.

Ces œuvres seront réalisées en 1949.

Diane, la Lumière, rue Favre

Cérès, la sève sortie de terre qui fait mûrir le blé, rue Favre

Eros, l'amour des êtres, la vertue actractive qui créée la vie, rue Favre

Vénus, le printemps et la fécondation, rue Favre

Cependant à Chambéry, sur le bloc « C » (emplacement de l'ancien immeuble Sevez formant l'angle entre le boulevard de la Colonne et l'avenue du général de Gaulle) on fera appel à un autre sculpteur.

François Ganeau (1912-1983) moins connu que Janniot réalisera, outre des sculptures, des fresques comme à l'église de Modane ou au lycée de Saint-Jean -de-Maurienne et aussi des décors pour les grands théâtres parisiens. Dans notre ville deux de ses bas-reliefs « *le jour et la nuit* » vont être à l'origine d'un scandale. Quelques âmes pudibondes chambériennes seront offusquées de voir des femmes nues aux fesses généreuses surmonter une entrée d'immeuble. En 1954 il faudra organiser une conférence de presse pour expliquer ce choix. 70 ans plus tard, toute cette agitation porte à sourire, sachant qu'il serait intéressant de comptabiliser le nombre de chambériens qui aujourd'hui s'arrêtent pour contempler ces œuvres sans avoir à se voiler la face....

La Nuit - Avenue du général De Gaulle / angle du boulevard de la Colonne

Mais revenons à Alfred Janniot, son abondante production de l'après-guerre sera récompensée lorsqu'en 1957 il recevra le grade de commandeur des Arts et des lettres, puis celui de commandeur des Palmes académiques.

Entre temps, il aura réalisé pour la place Masséna à Nice la fontaine du soleil avec son monumental David, qui bien que fortement dénudé ne provoquera pas de scandale. Jusqu'en 1969, date de sa mort à Neuilly-sur-Seine, Alfred Janniot sera l'auteur de multiples œuvres visibles dans de nombreuses villes de France.

En cette année 2025 où nous allons évoquer largement ce que fut la reconstruction de Chambéry, il était justifié de mettre en lumière cet artiste hors pair dont les œuvres sont encore admirées sur l'ensemble de notre territoire.

Notre ville à l'époque avait eu la judicieuse idée de faire appel à son talent. Puisse aujourd'hui, en flânant dans les rues de la cité, nos compatriotes s'arrêter quelques instants pour admirer ces bas-reliefs dont l'expression et la facture sont d'une impressionnante modernité.

Janniot et son œuvre sont désormais inscrits au patrimoine chambérien.

Sources :

- *Alfred Janniot Monumental*, Norma éditions
- *Chambéry « lecture d'une ville »*, François Juttet.
- *La rubrique des Patrimoines de Savoie*, Juillet 2012 n°29.

David - Place Masséna à Nice

Le dépositoire funéraire de la grande guerre

par Monique Dacquin

A l'heure où des projets portent sur les bâtiments de la gare longeant le chemin de la Cassine, voici quelques rappels historiques car c'est là que se situait le dépositoire funéraire départemental de la première guerre mondiale.

Pendant la guerre de 1914-1918, on avait interdit tout transport de corps de militaires décédés sur le front. En revanche, les dépouilles de nombreux soldats morts dans des hôpitaux de la zone intérieure avaient été ramenées par les familles qui en avaient les moyens dans les tombes familiales. Rappelons que Chambéry avait abrité pendant cette guerre environ 2 500 lits d'hôpitaux militarisés dans différents établissements (surtout scolaires).

Après-guerre, l'interdiction de rapatriement des corps depuis le front a été maintenue pendant trois ans pour des raisons économiques (crise des transports, pénurie de main-d'œuvre, manque de matériel) mais aussi parce que le gouvernement pensait qu'une fois les grandes nécropoles achevées et bien entretenues (comme l'ossuaire de Douaumont ou Notre Dame de Lorette), les familles préfèreraient y laisser leurs défunts. On avait même accordé à partir du 1er janvier 1921 aux familles de militaires morts pour la France un billet annuel aller-retour de 3e classe pour se rendre sur la tombe de leurs proches. Par la suite, le billet n'a été accordé plus qu'une seule fois.

La gare avant la première guerre mondiale (Coll. Amis du Vieux Chambéry)

Mais beaucoup de familles voulaient faire ramener le corps de leur(s) défunt(s) dans le cimetière de leur choix. Elles ont envoyé aux élus, aux journalistes, des milliers de lettres de réclamations. De plus, tous ceux qui en avaient les moyens payaient pour récupérer les corps. Ce trafic interdit s'effectuait de nuit, dans des conditions indignes et très éprouvantes pour les familles... Un officier rapporte par exemple qu'une famille qui était venue enlever le corps de son fils n'a trouvé à l'endroit indiqué qu'un cheval. La dépouille recherchée se situait à plusieurs mètres.

Devant la détermination des familles, le gouvernement a fini par céder : il a accepté le droit pour les veuves, les ascendants et les descendants de demander la restitution et le transfert, aux frais de l'Etat, des corps de militaires et de marins morts pour la France à partir du 1er décembre 1920. Le décret a été promulgué le 28 septembre 1920. L'appellation « *transfert de corps* » comprenait les opérations d'exhumation, de mise en bière hermétique, de transport collectif du lieu d'exhumation à celui de réinhumation et la réinhumation. Le dernier délai pour déposer le formulaire de demande de restitution des corps a été fixé au 2 janvier 1921 puis, en raison du manque de formulaires, repoussé au 15 février 1921. Soit un délai relativement bref d'une dizaine de semaines. Au-delà, aucune demande n'était plus acceptée. De nombreux conflits familiaux ont résulté de ce décret, les parents n'étant pas forcément d'accord avec le choix de la veuve. Des tribunaux ont été saisis pour trancher.

Par ailleurs, les frais de transport pour les corps rapatriés avant le 1er décembre 1920 par les familles n'étaient pas remboursés.

Un service spécial a alors été créé : celui de la « Restitution des Corps ». Aidé par des entreprises privées, son rôle était de diriger et de contrôler l'ensemble des opérations. Les transferts de corps se sont faits par trains et par zones. On a commencé par la zone du front, qui était divisée en neuf parties. Puis, lorsque cette zone a été presque terminée, a débuté le 15 octobre 1922 le transfert des corps des soldats inhumés dans l'ancienne zone de l'intérieur. Enfin, on a rapatrié les militaires français morts à l'étranger.

Ce travail colossal s'appuyait sur une grande organisation. Des gares régulatrices avaient été mises en place (par exemple à Creil) et un train spécial était formé chaque fois que le dépôt mortuaire contenait un nombre de corps suffisant à destination d'une même destination ou de deux destinations voisines. Les convois amenaient en moyenne tous les mois ou tous les deux mois 40 à 50 cercueils. Le rapatriement des cercueils venus du front a été beaucoup plus méthodique que celui des morts de l'intérieur, bien disséminés.

Arrivés dans leur gare de destination, les corps étaient placés dans un dépositoire et veillés jour et nuit par une garde d'honneur formée par des gendarmes ou des hommes de troupe jusqu'à leur prise en charge par le maire de la commune du lieu d'inhumation. Au total entre 250 000 à 300 000 militaires ont été restitués aux familles pour un montant d'au moins 26 000 000 F.

Un intense trafic funéraire

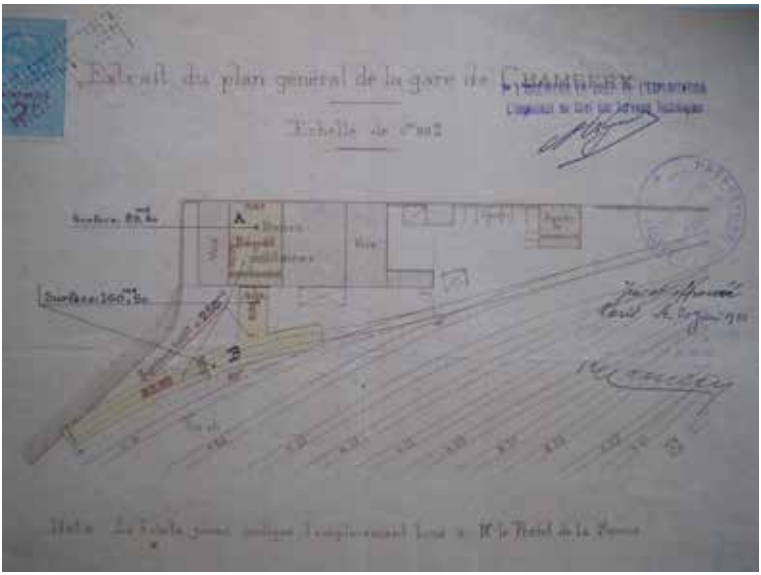

Plan du dépositoire et de la voie spéciale.
Coll. département de la Savoie, Archives départementales, (321 R8)

La gare de Chambéry est donc devenue le lieu d'un triste transit funéraire pour toute la Savoie. Le dépositoire devant être proche des voies mais hors de portée de vue du public, le choix a été fait en janvier 1921 par la préfecture de l'installer dans une partie des bâtiments des bancs militaires, en bordure du chemin de la Cassine. Là on a créé, pour permettre le stationnement des wagons, une voie spéciale provisoire branchée sur la voie existante la plus proche. Cet aménagement a fait l'objet d'un bail passé entre la préfecture et la compagnie PLM.

Le premier convoi est arrivé le 19 mars 1921. L'occasion d'une réception solennelle le 21 mars en présence de Antoine Borrel, président du Conseil général et député (et lui-même ancien combattant). Le dépositoire, cloisonné avec des planches de sapins et composé d'étagères, avait été pavoisé et décoré par un menuisier de la ville nommé Philibert Burdin. Par la suite, on a pu se plaindre, comme le montrent des articles de presse, d'un certain laisser-aller concernant l'entretien des lieux.

Aux nombreux trains en provenance du front ont succédé en 1922 ceux venant de Marseille ramenant les corps de l'armée d'Orient puis ceux avec les morts d'Italie. Dans le même temps partaient de Chambéry les corps des soldats réclamés par leurs familles. Les exhumations ont eu lieu au cimetière du Paradis les 5, 6 et 7 mai 1922. D'après les registres du cimetière, elles ont concerné 76 corps. Par la suite, les soldats allemands et autrichiens, jadis enterrés à Chambéry, ont été regroupés dans des nécropoles de la région.

Tout a été assez bien géré même s'il y a eu des erreurs, parfois scandaleuses, et des lenteurs comme le révèle le courrier au préfet de Madame Pétraz, habitante de la rue Dessaix, qui s'inquiète le 7 mars 1921 de ne pas savoir où est la dépouille de son fils parti le 1er février de Pierrefonds (Oise).

Le dépositoire a cessé d'être utilisé le 31 mars 1924. Il a alors été mis à disposition provisoire du consulat d'Italie pour le rapatriement des militaires italiens décédés en France. Puis, en 1927, le gouvernement italien a été autorisé à rassembler au cimetière de Bligny, dans la Marne, tous les corps des militaires italiens inhumés en France. Des transferts ont donc lieu depuis Albertville, Saint-Jean-de-Maurienne, Modane et Chambéry. Vingt-trois d'entre eux sont restés au cimetière du Paradis, sans que l'on sache pourquoi (choix des familles ?). Ils sont aujourd'hui inhumés dans le grand caveau militaire qui se trouve à l'entrée du cimetière de Charrière-Neuve, tout comme les 330 soldats français non restitués à leurs familles.

A l'approche des années 30, les opérations de restitution sont de plus en plus espacées : on signale le rapatriement du corps d'un militaire serbe en 1929. En 1930-31, les crédits sont en baisse et le nombre de restitutions réduit. En 1936, l'État annonce que les opérations sont terminées.

Sources :

- Archives départementales de la Savoie 321 R8 ; presse locale ; registres du carré militaire ;
- *Le ballet des morts. Etat, armée, familles, s'occuper des morts de la Grande Guerre*, Vuibert, 2016, par Béatrice Pau.

À la découverte du petit patrimoine de Chambéry !

par Amandine Dibilly et Tien Nguyen-Phuc

Il y a trois ans, cinq étudiants de l'Université Savoie Mont-Blanc s'intéressaient au petit patrimoine chambérien pour leur mémoire de master. Leurs études terminées, trois d'entre eux continuent d'explorer et de partager ce fascinant sujet à travers expositions, conférences et articles. Plongez dans son histoire à travers un focus mêlant mots et images, et contribuez, à votre tour, à la réalisation d'un livre-guide de randonnées.

Chambéry et son petit patrimoine : entre incontournables et trésors cachés

Visiter Chambéry, c'est traverser les ruelles pavées, admirer la croix du Nivolet, lever les yeux sur les façades ornées et… frôler sans même le savoir une multitude de petits patrimoines ! Malgré l'urbanisation et les transformations de la ville, ces vestiges du passé sont encore bien présents, nichés ici et là, à condition d'avoir le sens de l'observation ! Mais plutôt que de s'attarder sur les sites ultra-connus comme les fameux « *Quatre Sans-Culs* », que même les touristes récitent par cœur, allons plutôt débusquer ces merveilles discrètes.

Croix du Nivolet

Petit flashback sur les débuts de cette aventure autour du petit patrimoine chambérien ! Soutenance, conférences, expositions, articles… Revivez en images les moments forts qui ont marqué ce projet passionnant. Après une année de recensement, 750 édifices ont été répertoriés dans 30 communes autour de Chambéry. Une belle aventure à parcourir les routes du bassin, à la rencontre des habitants, des communes et des associations, qui nous ont partagé une multitude d'anecdotes enrichissantes ! Grâce à cette précieuse collecte, nous avons pu concevoir une exposition thématique au siège des Amis du Vieux Chambéry. Son inauguration a été l'occasion de présenter le projet aux élus de la ville et de remercier les associations qui nous ont soutenus, notamment les Amis du Vieux Chambéry et l'Association pour la restauration de la chapelle de Ragès à Sonnaz. Après une soutenance couronnée des félicitations du jury, nous avons eu l'honneur de recevoir le diplôme d'honneur des Amis du Vieux Chambéry. Vous connaissez désormais tous les secrets de ce projet, que ce soit à travers la conférence dédiée, les articles parus dans *La Rubrique des Patrimoines de Savoie* du Conseil départemental, ou encore dans *Le Dauphiné* !

Soutenance de mémoire

Exposition au Siège des Amis du Vieux Chambéry

Remise du diplôme

Conférence d'Amandine Dibilly

Un projet unique : le Guide du petit patrimoine chambérien

Pour aller encore plus loin, nous avons un projet ambitieux : un livre-guide regroupant 15 parcours pour explorer Chambéry et ses alentours autrement. À pied, à vélo ou en mode trail, partez en solo, en famille ou entre amis à la découverte de ce patrimoine sous un nouvel angle, avec anecdotes et énigmes ludiques à la clé. Le tout enrichi par les magnifiques photos du talentueux photographe du groupe Tristan Conil et les illustrations du dessinateur Guy Oziol.

Des édifices inspirants

Commençons par l'un des symboles du quartier de Mâché : la fontaine des deux bourneaux. Edifiée en 1669, elle tire son nom des « *bourneaux* », ces canalisations qui acheminent l'eau vers le bassin, et non pas des formes généreuses de la statue. Autrefois installée un peu plus loin, la fontaine était essentielle à l'approvisionnement du quartier. Aujourd'hui mise en valeur dans une ancienne cave au pied de l'église, la charmante sculpture de François Cuénot continue de charmer les passants par l'écoulement paisible de son eau.

La fontaine de la place Saint-Léger

Le calvaire de Lemenc

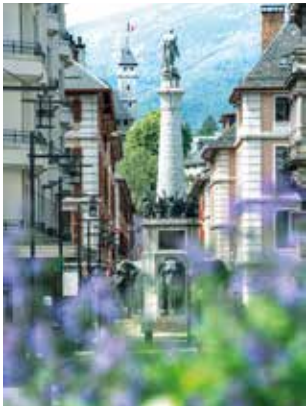

La fontaine des Eléphants

Les Pénitents noirs

La fontaine des colimaçons

La fontaine des deux bourneaux

L'église de Maché

En poursuivant notre balade, nous pouvons également découvrir la croix des Brigands, fièrement dressée devant l'Hôtel-Dieu, classé, comme elle, Monument historique. Cette croix, fut érigée en 1467 par Jean du Bourget, receveur à la chambre des comptes. Son nom laisse imaginer des histoires de voleurs et de coupe-jarrets… mais non ! Il vient en réalité de la famille Brigand, d'honorables commerçants voisins des du Bourget. Comme quoi, les apparences sont parfois trompeuses !

Croix des brigands

La Vierge à l'angle de la rue de Lans et place Saint-Léger

Si l'on continue la visite, un autre trésor attire notre regard : la Vierge à l'enfant de la rue de Lans. Occupant une niche du XVIIe siècle, la statue actuelle date de 1960. Réalisée grâce a à la générosité d'André Tercinet, président de l'Académie de Savoie, elle comble l'absence d'une statue probablement détruite à la Révolution. Inspirée d'un modèle du XIVe siècle visible à Notre-Dame de Paris, elle est illuminée depuis la rue dès la tombée de la nuit. Une œuvre discrète mais empreinte de symboles !

Et ce n'est qu'un aperçu ! Chambéry compte 112 autres petits édifices recensés. Impossible de tous les évoquer ici, mais rassurez-vous : visites guidées, conférences et panneaux explicatifs vous attendent pour en apprendre davantage. L'agglomération a même lancé une étude sur ces trésors cachés, les inscrivant désormais dans son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI : disponible sur le site de l'agglomération Grand Chambéry). Une avancée majeure pour leur reconnaissance et leur préservation !

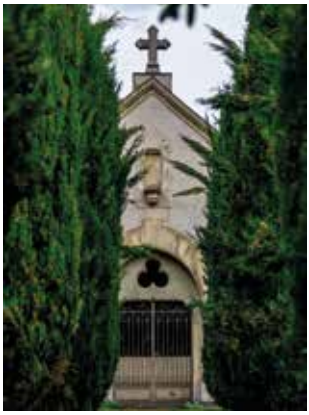

Chapelle de la famille Savoiroux, cimetière de Lémenc

Croix tréflée à Moraz dessous

La rotonde, place d'Italie

Un dernier coup de pouce ?

Soutenus par AlpAddict (blogueur spécialisé dans le patrimoine alpin), les Amis du Vieux Chambéry et d'autres potentiels partenaires, nous avons besoin de vous pour finaliser ce projet ! Une cagnotte en ligne est ouverte pour financer l'impression et la diffusion du guide. Après deux ans de travail passionné aux côtés des éditions Gap basée à Challes-les-Eaux, voir ce livre prendre vie serait une immense fierté. Pour nous soutenir et contribuer à la réalisation de ce projet, vous pouvez participer à notre cagnotte en ligne en suivant ce lien : https://www.leetchi.com/fr/c/guide-du-petit-patrimoine-1555733 ou en scannant le QRCode. Chaque contributeur se verra remercié chaleureusement, et en guise de reconnaissance, son nom figurera parmi nos soutiens. De plus, des surprises et contreparties spéciales sont prévues en fonction du montant de la contribution !

Photographies : Tristan Conil / petit.patrimoine.chambery@gmail.com

Il y a cent ans, naissance de Pierre Dumas

par Jacques Viout

Le 15 novembre 1924 naissait Pierre Dumas, rue de Boigne à Chambéry.

Son père, natif de Montmélian, était chef de division à la préfecture, sa mère venait de la région parisienne.

Pierre Dumas, maire de Chambéry

Le jeune Pierre est scolarisé au lycée de Chambéry et très vite s'engage dans le scoutisme.

En juin 1940, âgé de 16 an, saisi par l'élan familial, il veut aussi répondre à l'appel lancé depuis Londres par un certain Général entré en résistance.

A la rentrée scolaire d'octobre, avec une poignée d'élèves, il va constituer « *les jeunes gaullistes* ».

Ceux-ci connaitront l'adoubement public le 24 mars 1942 en organisant la première manifestation patriotique lors de l'enlèvement de la Sasson.

La guerre terminée, il entame son cursus universitaire, il sera diplômé de l'école libre de sciences politiques de Paris. Revenant en Savoie, il effectue un stage aux cartonneries de la Rochette.

En 1947, Pierre de Gaulle, frère du Général, lui propose d'entrer dans son cabinet au Conseil de Paris. Après 1952 il deviendra directeur commercial des cartonneries de la Rochette.

C'est le 27 avril 1958 que Pierre Dumas va prendre pied dans la vie politique savoyarde, il devient conseiller général de Beaufort-sur-Doron. Puis, le 30 novembre 1958, il est élu député de la 3e circonscription de la Savoie avec 62,70 % des voix.

Il restera député jusqu'en 1969 avant de rejoindre le Palais du Luxembourg comme sénateur.

L'année 1962, Georges Pompidou l'appelle à rejoindre son gouvernement. Il occupe divers ministères jusqu'en 1969.

Agé de 35 ans, en 1959, il accède à la mairie de Chambéry. Son ambitieux programme à un an des fêtes du Centenaire provoque chez les chambériens une adhésion massive. Il va profondément changer la physionomie de la ville. La fusion de Bissy permet à Pierre Dumas d'engager sa 1ère action d'envergure. Il réalisera une zone industrielle à l'emplacement des anciens marais.

De nouvelles entreprises désormais vont voir le jour. A partir de 1964 débutera la construction d'une nouvelle cité sur les terres agricoles de la Croix-Rouge.

Mais Pierre Dumas, enfant de la rue de Boigne, ne négligera pas le centre historique.

De grands projets d'urbanisme vont débuter. En 1961 la démolition du faubourg Maché, bien que regrettée par certains, verra sa justification par les propos du nouveau maire : « *Je regrette qu'on en soit arrivé là mais il faut retenir cette leçon : entretenir, restaurer, voire rénover, si on ne veut pas être condamné à démolir un jour.* » …réflexion d'une brûlante actualité !!!

En 1969, Pierre Dumas décide la création d'un secteur sauvegardé de 17 hectares pour le centre ancien.

Puis commencera le débat passionné sur l'avenir des casernes Curial et Barbot. 1975 verra l'ouverture d'un concours d'architecture, permettant de mieux envisager ce que sera le nouveau quartier.

Viendra aussi l'heure de la piétonnisation et du ravalement des façades de la place Saint Léger et de la rue Juiverie. Les Amis du Vieux Chambéry prendront une part active pour soutenir ce projet novateur.

De multiples autres réalisations verront le jour : centre hospitalier, foyers pour personnes âgées, collèges, piscine de Buisson-Rond pour n'en citer que quelques-unes.

En plus de ses engagements à la tête de la ville, Pierre Dumas prendra la direction du conseil d'administration du Parc de la Vanoise.

Enfin, il recevra le titre de Président fondateur du tunnel du Fréjus. Il comptera parmi les premiers promoteurs de la liaison ferroviaire Chambéry-Turin.

Une phrase qu'il aimait citer et qui résume ce que fut l'engagement de Pierre Dumas durant son existence : « *l'important, c'est d'agir, faute de quoi on doit plus tard subir, démolir ou solder* ».

Rappelons que le 5 février 2005 la municipalité de Louis Besson s'est honorée en donnant à la place Octogone le nom de « *Pierre Dumas. 1924-2004, résistant, ministre du Général de Gaulle, maire de Chambéry* ».

Ce jour-là les Amis du Vieux Chambéry organisaient au théâtre Charles Dullin une évocation témoignage présidée par Pierre Messmer, ancien premier ministre, qui allait réunir près de 500 personnes.

Vingt ans après sa mort il nous a paru légitime d'honorer la mémoire de celui qui a laissé une empreinte novatrice et durable dans la ville dont il fut maire.

Remise de la Médaille de la Ville de Chambéry à Claude Fachinger, Président de notre association, le 03 décembre1983 des mains de Pierre Dumas à l'occasion du 50e anniversaire de la Société des Amis du Vieux Chambéry

Les « Savoyards du Pape » ou les soldats de Savoie au service du Saint-Siège contre l'Unité italienne de la Maison de Savoie (1860-1870)

par Laurent Gruaz

En 1859, lors de la Seconde guerre d'indépendance italienne, le royaume de Sardaigne remporte deux grandes batailles face à l'armée autrichienne à Solferino et San Martino. L'Autriche perd la Lombardie qui vient agrandir les États de la maison de Savoie. L'aide française a été décisive mais elle a un prix : l'annexion du duché de Savoie et du comté de Nice. Celle-ci devient effective l'année suivante, en 1860, après le rattachement par plébiscites du duché de Parme, du duché de Modène, du grand-duché de Toscane, de l'Émilie et de la Romagne. Plus rien ne semble désormais arrêter le roi Victor-Emmanuel de Savoie dans sa course vers l'unité italienne. Ou presque. Il manque encore Naples et la Sicile, gouvernés par le jeune roi François II de Bourbon-Sicile, qui finissent par tomber dans l'escarcelle des Savoie. Mais surtout, il manque au roi les États pontificaux, propriété des papes depuis le VIIIe siècle et la fameuse donation de Pépin le Bref, en 754, dont il doit s'emparer pour faire de Rome la capitale de son futur royaume d'Italie. La partie, bien qu'inégale et largement à l'avantage de Victor-Emmanuel, n'est pourtant pas des plus simples, notamment sur un plan diplomatique puisqu'il ne s'agit rien de moins que de déloger le Souverain Pontife et de lui voler ses États plus que millénaires. Le pape Pie IX n'entend d'ailleurs pas capituler aussi facilement et lance un appel aux catholiques du monde entier pour venir l'aider à défendre, par les armes, son territoire non seulement temporel, mais aussi siège de son pouvoir spirituel.

Et les volontaires vont affluer en masse. L'aventure va durer dix ans et ils seront plus de 10 000 jeunes catholiques à rejoindre ce nouveau corps militaire plutôt hétéroclite à ses débuts mais qui deviendra vite une véritable troupe d'élite. D'abord appelé, de mai à décembre 1860, *bataillon des Tirailleurs Franco-Belges* en raison des deux nationalités prédominantes qui le composaient, ce corps militaire, créé de toutes pièces par le général de La Moricière, nouveau commandant en chef de l'armée du pape, devient rapidement un bataillon, puis un *régiment des Zouaves Pontificaux*, du 1er janvier 1861 jusqu'au 20 septembre 1870, date de son licenciement après la prise de Rome par les troupes italiennes.

Le régiment s'est toutefois reconstitué en octobre 1870 sous le nom de légion des Volontaires de l'Ouest, en tant que corps-franc de l'Armée Française pendant la guerre. de 1870-1871. Il s'est notamment illustré à Loigny, le 2 décembre 1870, en chargeant les Prussiens sous la bannière du Sacré-Cœur.

C'est l'histoire des premiers que nous allons évoquer. Nous verrons d'abord brièvement qui sont les premiers Zouaves Savoisiens dont plusieurs faisaient déjà partie de l'Armée Pontificale, et d'où ils venaient. Nous développerons ensuite leurs motivations avant de voir plus précisément qui sont les autres, les engagés originaires de Savoie, et plus particulièrement ceux devenus officiers qui finalement se sont battus contre celui qui avait été leur souverain, le roi Victor-Emmanuel II, duc de Savoie, dernier roi de Sardaigne et premier roi d'Italie.

Mise au point

Parmi les idées reçues, il est de coutume de dire que les Zouaves sont les dignes descendants des Vendéens. Il est vrai qu'avec des engagés de la première heure comme un Charette, petit-neveu du chef de l'armée catholique et royale, ou un Cathelineau plus quelques-autres, auxquels s'ajoutent plus de 300 Bretons, on a tôt fait d'en faire une résurgence du bocage et de la Vendée militaire, mais cela n'est pas significatif sur près de 11 000 engagés de plus d'une trentaine de nationalités. Sur ce point, un autre terme, récemment introduit dans le milieu universitaire, sans doute parce que plus moderne et plus « inclusif » pose question ; celui de qualifier le corps des Zouaves de « transnational ».

Parler d'internationalisme ou de transnationalité est ici, dans la perspective religieuse qui est celle de la majorité des engagés, une erreur ontologique. En effet, s'il est bien évident que les Zouaves pontificaux sont venus, en proportion variable, de différents pays, ce constat ne doit être, au mieux, qu'informatif. La documentation manque largement sur les non-francophones ; ces autres acteurs ont peu écrit et l'on a peu écrit sur eux. Et puis l'on vient défendre le pape attaqué dans ses États par le royaume de Sardaigne avant tout parce que l'on est catholique ! À travers lui, c'est l'Église qu'ils défendent, la religion catholique et finalement, dans leur esprit, Dieu lui-même. Il n'y a qu'une seule Église et donc qu'un seul peuple catholique, et c'est en toute cohérence que le chef de l'Église attaqué a fait appel à son peuple, les recrues devant présenter leur certificat de baptême et une lettre de recommandation de leur curé. C'est à l'évidence une erreur épistémologique où faute de tout maîtriser, on ramène l'inconnu au connu. Enfin, et surtout, ce mode de recrutement pour former un nouveau bataillon n'est pas une nouveauté en soi puisque déjà au début des années 1830, après les émeutes dans la Légation de Bologne, le pape Grégoire XVI, ne pouvant, de fait, disposer d'une armée «nationale», « décide de constituer une petite armée de caractère international », sous le commandement de deux officiers suisses : « Ces régiments sont qualifiés d'étrangers, car ils peuvent enrôler des catholiques de toutes les nations, tout en donnant la préférence aux Suisses[1]. »

Près de 11 000 zouaves de 30 nationalités donc, parmi lesquels 3 000 Français, près de 3 500 Néerlandais, 2 000 Belges, 800 Italiens, mais aussi 500 Canadiens, un bataillon d'Irlandais, quelques suisses, des Italiens dans la fanfare, une poignée de Nord-Américains dont un complice présumé puis relaxé de l'assassinat de Lincoln, des Anglais, des Allemands et même un péruvien et un Indien de Madras, mais avant tout des catholiques. Plaquer le présent sur le passé pour en dégager des identités structurelles ou fonctionnelles et parler d'un engagement transnational est finalement assez commode mais faux.

Pour la France, la forte affluence de la Bretagne avec 29 officiers et quelque 300 engagés masque sans doute, pour partie, les apports non négligeables d'autres zones géographiques comme le Nord, Nîmes et le Gard, la Corse ou la Savoie[2], française depuis peu. Si la Loire-

1 Eugène de Courten, « Valaisans au service de causes perdues : Naples 1861, Rome 1870 », dans *Annales valaisannes*, bulletin trimestriel de la Société d'histoire du Valais romand, 1965, vol. 13, p. 343-344.

2 Le duché de Savoie est devenu français en 1860 et a été divisé administrativement en deux départements : la Savoie et la Haute-Savoie. Ce fut également le cas du comté de Nice à partir duquel s'est constitué le département des Alpes-Maritimes en lui adjoignant l'arrondissement de Grasse. Or, tous les officiers savoisiens, parmi lesquels François de Maistre, né à Nice, ou son frère Eugène, né à Gênes, s'étant engagés avant cette date, nous les nous

Inférieure et les Côtes-du-Nord figurent effectivement parmi les premiers départements d'où sont issus les officiers Zouaves Pontificaux avec chacun huit individus, la Savoie en compte autant et dépasse même le Finistère, autre département breton, qui en compte sept. On peut de plus ajouter un neuvième officier savoyard qui, au dernier moment, a finalement été affecté dans le corps des Carabiniers pontificaux.

Le cas de la Savoie mérite donc une attention particulière dans la mesure où d'une part, sept des huit officiers zouaves originaires de Savoie ont été directement admis au grade de sous-lieutenant dans les années 1850 et ont été choisis, pour la plupart, afin de constituer l'ossature du corps des Zouaves au moment de sa création en 1860 ; d'autre part, au moment de leur engagement, ces sept-là n'étaient pas encore Français mais sujets de Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne et duc de Savoie, celui-là même dont les ambitions de conquérir les États pontificaux ont justifié la création du corps des Zouaves, afin de s'opposer à son armée. Deux particularités qui font des Savoyards un groupe d'étude à part entière.

Premiers cadres du bataillon

On ne dit pas « Les Savoyards du Pape » comme on a pu dire, et comme on dit encore aujourd'hui, « Les Suisses du Pape ». Le corps des soldats pontificaux d'origine savoyarde ne constitue pas, en effet, une réelle entité en soi, puisque ceux qui le composent ne se connaissent pas entre eux, sinon par groupes de deux ou trois individus. Tout au plus représente-t-il, non pas une identité, mais le groupe de ceux qui, au moment où émerge le choix d'une nationalité après l'annexion de la Savoie à la France, ont opté pour celle-ci et refusé leur nationalité sarde : cela se vérifie pour la trentaine de soldats qui s'est engagée à partir de 1861, autrement dit après l'annexion de la Savoie par la France, mais ne s'applique pas aux officiers, tous recrutés entre 1852 et 1860.

Cette appellation de « Savoyards » ou plus exactement « Savoisiens du Pape » trouve ainsi un fort écho dans un numéro particulier de L'Avant-Garde, consacré pour majeure partie aux « officiers savoisiens des zouaves pontificaux ». Une appellation alors à part entière pour la revue qui montre bien que le choix de la nationalité des premiers cadres ne s'est pas fait au hasard et que recruter des Savoisiens reste un gage de sécurité et de fidélité dans les rangs :

« *Lorsqu'en 1860, le général de La Moricière organisa le Bataillon des Tirailleurs Franco-Belges, qui pendant la courte campagne de Castelfidardo devait être le bataillon d'élite, il fallait des officiers pour commander des recrues, la plupart sans éducation militaire. On fit appel à des officiers des régiments étrangers, déjà au service du gouvernement pontifical et, par une délicate attention, on choisit des Savoisiens, devenus Français à la suite de la guerre d'Italie* ».

Les Savoyards engagés dans les troupes pontificales sont exactement 34, ce qui place la Savoie au 68e rang des 89 départements recensés. Du côté des officiers, ils sont au nombre de neuf. Six d'entre eux se sont engagés au 1er Régiment Étranger Pontifical avant la création des Zouaves et ont été admis directement en tant que sous-lieutenants : ce sont

---

les regroupons sous l'origine commune unique de « Savoie », qui soit définissait ce territoire à cette époque depuis plusieurs siècles, soit était d'origine savoisienne.

Joseph Constantin de Magny[3] (1852), Louis de Chillaz[4] (1854), Philibert Bouvier d'Yvoire[5] (1856), Joseph de Cordon[6] (1856), Eugène de Maistre[7] (1857) et son frère François[8] (1859).

Le cousin des Maistre, Charles de Buttet[9], les rejoint en 1860, mais est affecté comme sous-lieutenant aux Carabiniers Pontificaux alors même qu'il avait bénéficié de l'intervention de son cousin Eugène de Maistre[10]. On trouve également un officier d'état-major, le commandant Joseph de Mortillet[11], né à Chambéry. Quant à Louis Pavy[12], le

---

3 Joseph de Magny, né à Reignier le 28 mars 1832. Entré au service du Saint-Siège comme sous-lieutenant au 1er Régiment Étranger, 1er janvier 1852. Capitaine, 7 janvier 1860. Passé avec son grade aux Zouaves pontificaux, 4 février 1961. Démissionnaire, 13 mars 1861. A participé au combat de Pérouse, 1860. Médaille de Castelfidardo. Mort le 18 avril 1876.

4 Louis de Chillaz, né à La Roche le 9 avril 1829. Entré comme sous-lieutenant au 1er Régiment Étranger le 1er janvier 1854. Passé aux Franco-Belges comme capitaine adjudant-major, 23 août 1860, puis aux Zouaves pontificaux, 1er janvier 1861. Démissionnaire, 19 mars 1861. Bataille de Castelfidardo. Chevalier de l'ordre de Pie IX, médailles de Castelfidardo et *Bene Merenti*.

5 Philibert Bouvier d'Yvoire, né à Loex le 26 septembre 1839. Au service pontifical comme sous-lieutenant au 1er Régiment Étranger, 1er janvier 1856. Passé aux Franco-Belges comme capitaine le 30 août 1860. Zouave pontifical le 1er janvier 1861 avec son grade. Démissionnaire, 13 mars 1861. Blessé à la bataille de Castelfidardo. Chevalier de l'ordre de Pie IX, médailles de Castelfidardo et *Bene Merenti*.

6 Joseph Sallaman de Cordon, né à Lagneux le 6 novembre 1836. Au service du Saint-Siège comme sous-lieutenant au 1er Régiment Étranger, 1er janvier 1856. Lieutenant, 1er mars 1858. Passé aux Franco-Belges comme capitaine le 30 août 1860. À servi dans l'armée de François II, 18 octobre 1860. Capitaine aux Zouaves pontificaux, 1er janvier 1861. Démissionnaire, 13 mars 1861. A participé à la colonne mobile *Marittima e Campagna* en 1860 ainsi qu'à la guerre de 1870 comme capitaine aux Mobiles de Savoie. Chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre de Saint-Georges de Naples, médailles de Castelfidardo et *Bene Merenti*.

7 Eugène de Maistre, né à Gênes le 1er septembre 1834. Sous-lieutenant au 1er Régiment Étranger le 16 février 1857. Lieutenant, 1er mars 1858. Capitaine d'état-major, 11 décembre 1860. Prise de Pérouse, campagne de 1867. Chevalier de l'ordre de Pie IX, de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, de l'ordre de Saint-Sylvestre et de l'ordre de François II (Naples).

8 François de Maistre, né à Nice le 2 février 1842. Entré comme sous-lieutenant au 1er Régiment Étranger le 1er janvier 1859. Il est promu lieutenant aux Carabiniers Étrangers le 1er août 1860 puis officier d'ordonnance du général de La Moricière le 1er septembre de la même année. Il participe à la prise de Pérouse, à la bataille de Castelfidardo, au siège d'Ancône avant de devenir lieutenant d'état-major au mois de novembre 1860, puis capitaine en janvier 1865. Il participe également à la campagne de 1867 et au siège de Rome.

9 Charles de Buttet, né le 22 octobre 1838 à Turin. Entré dans l'Armée Pontificale le 23 juillet 1860. Sous-lieutenant aux carabiniers pontificaux le 28 juillet. Il est promu lieutenant de 2e classe le 21 juillet 1865, 1re classe le 1er janvier 1867, puis capitaine le 15 février 1868. Il participe à toutes les batailles depuis Castelfidardo jusqu'à la prise de Rome où il s'illustre dans la défense de la Porta Pia.

10 Lettre d'Eugène de Maistre à sa tante Constance, 18 août 1860, (collection particulière). Le 28 juillet 1860, jour même de son arrivée dans l'Armée du pape, Charles de Buttet est nommé sous-lieutenant. L'intervention d'Eugène de Maistre a porté ses fruits : « *Malheureusement, pas dans notre régiment. Cela m'a beaucoup contrarié. J'ai écrit aussitôt au ministre et l'ai remercié de la promotion de mon cousin. Je lui exposais les motifs qui me faisaient demander son passage chez nous. J'ignore si j'aboutirai à quelque chose. Mais au moins, je n'aurai rien négligé pour le bien de Charles* ».

11 Joseph Alexandre Eugène de Mortillet, né à Chambéry le 9 décembre 1829. Entré comme sous-lieutenant au 1er Régiment Étranger le 1er janvier 1852. Lieutenant, 20 août 1855. Capitaine, 1er janvier 1859. Aide de camp du général de La Moricière en 1860. Major, chef d'état-major, 6 septembre 1860. Lieutenant-colonel, 30 janvier 1864. Chef de cabinet de Mgr de Mérode, ministre des Armes. En disponibilité en 1866, se réengage comme simple « volontaire romain » en 1867. A participé à la prise de Pérouse, à l'expédition de Ponte Corvo, à la campagne de 1867. Chevalier de l'ordre de Pie IX et de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, officier de l'ordre de Saint-Georges (Naples), commandeur de l'ordre de François Ier (Naples). Mort à Rome en 1897.

12 Louis Pavy, né à Annecy le 2 septembre 1834. Franco-Belge, matricule n° 436, 16 septembre 1860. Caporal, 1er octobre 1860. Zouave pontifical, avec son grade, matricule n° 143, 1er janvier 1861. Sergent fourrier, 11 janvier

dernier officier savoyard en date, il intègre, pour sa part, le bataillon franco-belge en 1860, quelques mois seulement après l'annexion de la Savoie ; il n'est pas admis directement en tant qu'officier mais comme simple volontaire.

Le lieutenant Eugène de Maistre (gauche) en tenue d'officier du 1er Régiment étranger pontifical, le sous-lieutenant des Carabiniers pontificaux Charles de Buttet (centre) et le lieutenant François de Maistre, alors officier d'ordonnance du général de La Moricière, commandant en chef de l'armée pontificale. Photo posée évoquant un moment de distraction à l'heure du thé, prise entre fin septembre et mi-décembre 1860. (Coll. part.)

Groupe d'officiers des Carabiniers pontificaux, prise entre novembre et février 1867, sans doute au camp de l'armée pontificale de Rocca di Papa. Charles de Buttet est au centre, avec une cape blanche. Une croix a été dessinée sur la photo afin de permettre de l'identifier. (Coll. part.)

Comme les précédents, Louis Pavy ne possède aucune expérience militaire, mais contrairement à eux, lui doit attendre 1867 pour être promu au grade de sous-lieutenant, soit sept ans après son engagement et un passage par tous les grades intermédiaires de sous-

1861. Sergent-major, 21 novembre 1862, adjudant, 5 décembre 1867 puis sous-lieutenant, 20 août 1870. A participé à la colonne mobile *Marittima e Campagna* en 1860, au combat de Ponte Correse, à la campagne de 1867 et au siège de Rome, 1870. Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, chevalier de la Légion d'honneur, médailles de Castelfidardo, de Mentana et *Bene Merenti.*

officier[13]. De tous les officiers savoisiens, il est le seul à ne pas être noble, ce qui explique aussi pour partie qu'il n'ait pas été admis à porter d'emblée l'épaulette, bien que la conjoncture ne soit évidemment pas la même en 1852 ou 1857 qu'en septembre 1860, à un moment où l'on avait davantage besoin de soldats que de cadres. Á l'exception de Louis Pavy donc, tous ceux versés aux Zouaves l'ont été pour constituer les premiers cadres du bataillon alors en gestation.

Pourquoi s'engager dans les Zouaves Pontificaux ?

Une fois le traité de Turin signé, l'empereur des Français Napoléon III recevait de la part du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel II de Savoie les territoires convoités du duché de Savoie et du comté de Nice en récompense de son intervention militaire contre l'Autriche. Savoyards et Niçois adoptaient la nationalité française. Parmi les nobles et notables de ces deux provinces, si les députés ont rallié en masse la France, plus prometteuse en termes de décorations et mandats électifs, plusieurs ont décidé de rester fidèles à la couronne.

« *Les nobles savoyards qui choisirent le Piémont, surtout les plus jeunes, furent sensibles au dynamisme d'un royaume en pleine évolution. À la familiarité avec le milieu s'ajouta, chez les officiers, la camaraderie au sein d'une armée modernisée, après 1849, et devenue un milieu ouvert, attirant l'élite de la nation dans ses rangs* »[14].

Mais dans le même temps, les convictions religieuses de nombreux catholiques savoisiens ont été heurtées par la politique anticléricale de Cavour ; aussi, opposés à « tout ce qui ressemblait à une mainmise de l'État sur l'Église »[15], font-ils le choix de la France face au royaume de Sardaigne, suivant en cela leurs représentants. Mais dans la Savoie française de 1860, les nobles qui ne se sont pas ralliés au Piémont et son désir de Risorgimento, synonyme d'attaque frontale du catholicisme en son centre romain, auraient donc dû se lever en masse pour la défense de cette cause sacrée. Celle-ci avait d'ailleurs fait dire, quelque temps auparavant au marquis Pantaléon Costa de Beauregard, chef incontesté de la droite savoyarde au Parlement de Turin : « *Au-dessus des prescriptions de l'État, je mets les enseignements de l'Église* »[16]. Or, il n'en est rien[17]. Contrairement aux autres départements français de Bretagne, du Nord ou de Vendée, au Québec même ou à l'Irlande, la Savoie n'effectue aucune levée en masse des catholiques pour aller défendre le pape, malgré un contexte général de souscription plutôt favorable à l'armée pontificale en 1867 et 1868, notamment. Plus de 17 000 francs ont ainsi été recueillis dans le diocèse de Chambéry,

13 Lettre du sous-lieutenant Louis Pavy à Victor Crombé, Chambéry, 7 septembre 1919 (coll. part.) : « *Une chose qui me pèse encore sur le cœur, c'est qu'il y ait eu des passe-droits au régiment, comme un peu partout ailleurs. La matricule […] ne dit mot du grade qui me fut dévolu le 2 juin 1864, c'est-à-dire faisant fonction d'officier d'administration de l'hôpital militaire de Frascati, que j'ai exercé près de 4 ans. Était-ce parce que je venais de faire 16 jours de salle de police à la caserne Sora de Frascati dans l'affaire Arnaud ? […] mon secrétaire Félix Niel à l'hôpital de Frascati était cependant nommé lieutenant le 2 mai 1868, tandis que moi, je n'étais que simple chien de quartier autant dire qu'il n'y a pas de sot métier mais qu'il y a de sottes gens. O tempore ! O mores !* ».

14 Paul Guichonnet, « L'aristocratie savoyarde et l'annexion », dans *Noblesse en Savoie*, L'histoire en Savoie n° 132/133, SSHA, 1998-1999, p. 215.

15 Ibid.

16 Christian Sorrel, *Les catholiques Savoyards, histoire du diocèse de Chambéry 1890-1940,* 1995, p. 23.

17 Paul Costa de Beauregard, le seul fils de Pantaléon à rejoindre les Zouaves, s'engage en 1867.

Tarentaise et Maurienne pour équiper les zouaves,[18], indique *Le Courrier des Alpes* et qui ne manque pas de souligner[19] les principales motivations des donateurs :

« *Au Magnanime Pie IX, Pontife-Roi* » ;

« *Pour la défense du Pape qui a défini le dogme de l'Immaculée-Conception* » ;

« *Un pauvre plus heureux de donner au Saint-Père que de recevoir* » ;

« *Deux pauvres mais ferventes catholiques qui envoient au Saint-Père le prix de leurs cheveux* » ;

« *Un admirateur du dévouement et du courage maccabéens des Zouaves Pontificaux, témoignage de sa foi à l'indéfectibilité de l'Église romaine* » ;

« *Une orpheline pauvre et infirme, qui aime bien le Saint-Père et qui a offert sa vie et ses souffrances pour le triomphe de la Sainte Église, a économisé pour ses étrennes 5 francs* » ;

« *Une dame catholique qui ne croit pas, avec raison, qu'on puisse être catholique sans reconnaître la nécessité du pouvoir temporel du Saint-Père* ».

Si pour Christian Sorrel « *Ces formules révèlent le progrès d'un catholicisme intransigeant, identifié à la cause du Pape* », en Savoie, les démarches d'enrôlement dans les troupes pontificales interviennent surtout pour des motivations personnelles. Il existe, en effet, un fossé entre le soutien financier et moral important de la population et l'engagement physique des individus. Quand bien même ce soutien existe dans des proportions parfois avantageuses, le prosélytisme d'une partie du clergé peut être mal perçu en Savoie, au nom de considérations plus identitaires que religieuses, comme en témoigne cette lettre de François Rassat, soldat savoyard incorporé dans un régiment sarde, puis aux Grenadiers de Lombardie, avant d'opter pour la France en juin 1860 :

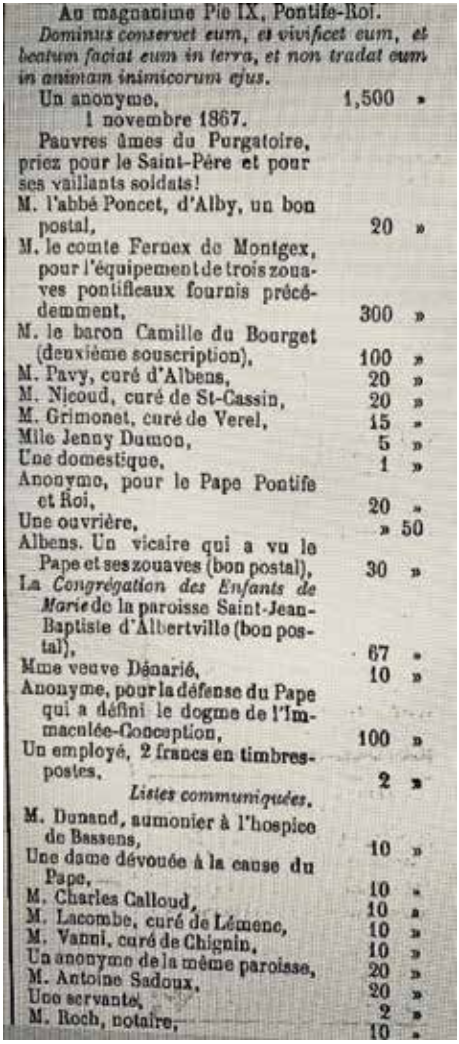

Au magnanime Pie IX, Pontife-Roi.

Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

Un anonyme,	1,500	»
1 novembre 1867.		
Pauvres âmes du Purgatoire, priez pour le Saint-Père et pour ses vaillants soldats!		
M. l'abbé Poncet, d'Alby, un bon postal,	20	»
M. le comte Ferrex de Montgex, pour l'équipement de trois zouaves pontificaux fournis précédemment,	300	»
M. le baron Camille du Bourget (deuxième souscription),	100	»
M. Pavy, curé d'Albens,	20	»
M. Nicoud, curé de St-Cassin,	20	»
M. Grimonet, curé de Verel,	15	»
Mlle Jenny Dumon,	5	»
Une domestique,	1	»
Anonyme, pour le Pape Pontife et Roi,	20	»
Une ouvrière,	»	50
Albens. Un vicaire qui a vu le Pape et ses zouaves (bon postal),	30	»
La *Congrégation des Enfants de Marie* de la paroisse Saint-Jean-Baptiste d'Albertville (bon postal),	67	»
Mme veuve Dénarié,	10	»
Anonyme, pour la défense du Pape qui a défini le dogme de l'Immaculée-Conception,	100	»
Un employé, 2 francs en timbres-postes,	2	»
Listes communiquées.		
M. Dunand, aumonier à l'hospice de Bassens,	10	»
Une dame dévouée à la cause du Pape,	10	»
M. Charles Calloud,	10	»
M. Lacombe, curé de Lémenc,	10	»
M. Vanni, curé de Chignin,	10	»
Un anonyme de la même paroisse,	20	»
M. Antoine Sadoux,	20	»
Une servante,	2	»
M. Roch, notaire,	10	»

Extrait d'une liste de souscription pontificale publiée en 1867 dans le Courrier des Alpes. On reconnaît parmi les noms cités des patronymes familiers de Chambéry et alentours avec, en regard, la somme versée pour soutenir l'armée du pape.

18 Christian Sorrel, « Des Savoyards au service de l'État Pontifical : ultramontanisme et vocation militaire au temps de Pie IX », dans *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 1998, p. 276-277.
19 Le Courrier des Alpes, 24 octobre 1867-19 mai 1868.

« *Je vous dirai qu'un Savoyard du côté de Chambéry a reçu une lettre de ses parents, ils disent que le curé de leur paroisse a fait le tour de la commune pour faire une cueillette, enfin, ceux qui voulait donner 20 à 40 sous, il a dit qu'il est allé chez eux pour demander de l'argent. L'on a demandé pour quoi faire, le curé a dit que c'était pour envoyer au Pape. On a répondu au curé qu'on donnerait [pas] de l'argent pour envoyer au Pape pour [se] battre contre nous et pour faire tuer nos enfants. Vous me direz bien si vous avez entendu parler de ces affaires. Chez nous, s'il y a des curés qui [n'ont pas] la honte d'aller chercher de l'argent pour le Pape pour nous faire écraser, je pense que vous sauriez bien répondre la même chose et on dit que ce sont les [évêques] qui font faire ça. Je voudrais bien en voir de ces sortes de curés, ils n'ont pas été sous les armes, ces brigands* »[20].

Dans les autres départements français, la défense du pape va de pair, le plus souvent, avec celle du comte de Chambord, prétendant au trône sous le nom d'Henri V, et à travers lequel tous les légitimistes français espèrent la restauration[21].

Au Canada, où l'Église et l'État se disputent le pouvoir dans la société québécoise[22], elle se veut davantage un reflet identitaire des catholiques d'origine française face à la menace d'assimilation britannique, ainsi que le précise l'ethnologue québécoise Diane Audy :

« *Élite ultramontaine fabriquée par le clergé et la presse locale, les Zouaves Canadiens deviennent, en quelque sorte, des ambassadeurs formés pour défendre le Pape certes, mais aussi la nation canadienne-française et la religion catholique au Québec. Et si l'un d'entre eux venait à mourir sur le champ de bataille, il serait probablement élevé au rang de martyr, ajoutant ainsi plus d'ampleur à l'œuvre de l'évêque montréalais* »[23].

En Irlande, elle traduit, ni plus ni moins, une situation de crise religieuse et politique pour les catholiques du pays dont 600 à 800 s'enrôlent pour fuir la domination britannique, la Monarchie anglaise étant par ailleurs protestante et favorable au Piémont.

Choix de la nationalité : un dilemme au sein même des familles

En 1860, au moment de l'annexion de la Savoie, la nationalité représente, en effet, un véritable dilemme pour bien des familles, qui sont confrontées à choisir entre la France ou le royaume sarde. Christian Sorrel écrit : « *Pour les nobles qui ont opté pour la France, servir Rome serait prendre le risque d'affronter un jour sur le champ de bataille leurs parents et compatriotes qui ont choisi le jeune royaume d'Italie* »[24].

Une crainte qui s'avère justifiée, en effet, puisque, en ce qui concerne Joseph de Magny,

20 Lettre de François Rassat à ses parents, 27 mai 1860, citée par Michel Duret, dans Écrits de soldats savoyards, 1848-1860, entre Risorgimento et Annexion, *L'histoire en Savoie n° 14-2007*, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, p. 173-174.

21 Foi et royalisme sont ici étroitement associés à travers le terme de légitimisme. Ce n'est que plus tard, avec notamment la montée de l'Action Française au début du XXe siècle, que l'on parlera de monarchisme. Constatons que le monarchisme des Zouaves Pontificaux d'autres nationalités n'a, cependant, rien de spécifique ni rien de commun avec celui des Français. Et le légitimisme de l'époque n'a rien, lui-même, de commun avec celui de maintenant : il s'agit alors d'un mouvement d'opposition largement représenté dans le pays, et non d'une nostalgie plus ou moins confidentielle.

22 Diane Audy, *Les Zouaves du Québec au XXe siècle*, Presses de l'Université de Laval, 2003, p. 18.

23 Ibid., p. 20.

24 Christian Sorrel « *Des Savoyards au service de l'État Pontifical…* », op. cit., p. 273.

deux de ses frères ont gardé leur nationalité sarde, donc italienne après 1861[25]. Et du côté de sa mère, née Marie-Hélène d'Arcine, trois de ses oncles optent pour la nationalité française, parmi lesquels Emmanuel d'Arcine, devenu général, et un autre garde sa nationalité sarde, Jean-François d'Arcine, devenu, lui, colonel de cavalerie du Piémont.Par ailleurs, selon le camp qu'elle a choisi, la noblesse savoisienne combat, en effet, la noblesse savoisienne ; au mois d'avril 1860, à Pérouse, par exemple, les Pontificaux tombent dans un piège que leur tendent les Piémontais qui arborent un drapeau blanc pour obtenir une trêve :

« *L'instrument de ce piège fut M. de Sonnaz[26], officier Piémontais. Il engagea sa parole d'honneur que les troupes ennemies se retireraient de la ville et laisseraient occuper les postes par nos gardes et c'est sur cette parole qu'on vit les officiers et les soldats du Pape envoyés à Livourne puis à Gênes où ils sont embarqués…la garnison se constitua prisonnière : 1 700 hommes, deux pièces de campagne et quatre pièces de sièges* »[27].

Ces choix restent pourtant au-delà de ces considérations de nationalité : ils sont considérés lors de l'engagement au service de Rome, comme un acte de foi28, qu'ils soient ou non une réaction à la politique anticléricale du Piémont. Ils passent essentiellement par la protection physique du Souverain Pontife et la défense de la religion catholique. Selon le moment où l'engagement est contracté, divers autres motifs secondaires peuvent toutefois expliquer cette volonté de rejoindre l'armée du pape, comme par exemple l'envie de combattre, de faire carrière, de fuir le carcan familial ou l'oisiveté, ou simplement « de se sentir utile ».

Qui sont ces Savoyards, qu'ont-ils fait et d'où viennent-ils ?

Pour ce qui est des sous-officiers et hommes du rang, quelques-uns sont des notables ou le deviendront, un seul est noble. Attardons-nous un moment sur lui car les Chambériens le connaissent bien, du moins de nom, même si l'un de ses frères et son père ont davantage marqué les esprits dans la région.

Il s'agit de Paul Costa de Beauregard. Né à Chambéry le 12 février 1839 Paul est le quatrième d'une fratrie qui compte onze enfants. Son père, Pantaléon, marquis de Beauregard, est une figure du royaume : ancien capitaine au régiment Piémont-royal, premier écuyer du roi Charles-Albert, il fut député au parlement Sarde avant de devenir, dans la Savoie française, président du conseil général de la Savoie.

---

25 L'un, François de Magny a gardé sa nationalité sarde au moment de l'annexion de la Savoie à la France, en 1860, est devenu préfet en Italie, l'autre, Alexis de Magny, lui aussi sujet du royaume de Sardaigne, est resté officier dans la Brigade de Savoie.

26 Hector Gerbaix de Sonnaz fut général et ministre de la Guerre du roi. Savoyarde de longue date, sa famille demeura fidèle à la dynastie de Savoie et ses descendants occupèrent de hautes charges dans le royaume d'Italie.

27 Lettre de Xavier de Maistre, s.d. (collection particulière).

28 Revient très souvent dans les témoignages des engagés, notamment Charles du Coëtlosquet (S.J.), Théodore Wibaux, Zouave Pontifical et Jésuite, op. cit., p. 31 : « *Si tu es un jour un Zouave Pontifical zélé, patient et chaste, quelle belle place t'attend au Ciel !* », *ou encore Robert Oheix, Joseph Rialan, sergent aux Zouaves Pontificaux, Nantes/Paris, Forest/Lecoffre, 1868, p. 66 : « Il défendait, en effet, sa foi par sa parole comme il devait, plus tard, combattre et mourir pour elle* ».

Bruno Horaist, La dévotion au pape…, op. cit., p. 58 : « *Il fallait sauver l'honneur, (…) pour l'amour de l'Église, de Pie IX et dans l'espoir d'être martyr* ».

La vie de Paul, contrairement à celle de son père, se veut plutôt discrète. Il est élève à l'École Royale de Marine de Sardaigne à l'âge de 12 ans, il est ensuite nommé sous-lieutenant de vaisseau en 1859. Il est alors qualifié par ses supérieurs de « jeune officier plein d'avenir (…) très supérieur à son âge »[29]. Tourné vers l'armée, le jeune Costa opte pour la nationalité française en 1860 et s'engage dans la Marine de son nouveau pays, passant ainsi du numéro 3 de son grade dans la Marine Sarde au numéro 500 dans la Marine française[30]. « *Dévoué à l'Église et au Pape, foncièrement hostile à l'anticléricalisme de Cavour, c'est pour y échapper qu'il devient favorable à l'annexion de la Savoie par la France, dont il espère davantage de libéralisme* », estime Guy Avanzini[31].

Lieutenant de Vaisseau dans la Marine française, Paul Costa de Beauregard a fait le choix, en 1867, de s'engager comme simple soldat dans les Zouaves pontificaux afin de défendre le pouvoir temporel du pape. Il y restera deux ans. (Coll. part.)

Comme son frère Camille, Paul a pu nourrir quelques ambitions : c'est ainsi que le premier fut un temps porté à s'abandonner à des perspectives socialement intéressantes et que le second a vu s'ouvrir une carrière prometteuse d'officier de Marine. Pourtant, l'un comme l'autre n'a pas hésité à décliner, pour Camille, une « nomination, un moment envisagé, au siège épiscopal de Tarentaise »[32], car il sait que Dieu le veut au Bocage, et pour Paul, une voie militaire prestigieuse toute tracée pour s'engager comme simple soldat dans les troupes du pape qui s'apprêtent à livrer la grande bataille de Mentana, en 1867. Il arrive en effet au régiment en fin octobre 1867 au moment où les Zouaves remportent la plus grande victoire de leur histoire face aux envahisseurs italiens en défaisant les Garibaldiens à Monte Rotondo et à Mentana, le 3 novembre 1867. Dès lors, les recrues ne cessent d'affluer, tant et si bien qu'un 4ème bataillon doit être créé. Dix Savoisiens rejoignent ainsi Rome.

Paul Costa achève sa carrière chez les Zouaves pontificaux en 1869, un peu moins d'un an avant « le siège de Rome », qui devient le 20 septembre 1870 la nouvelle capitale du royaume d'Italie. Plusieurs Zouaves Savoyards participent à cet ultime combat. On retrouve là Louis Pavy, désormais jeune officier ; les autres, tous nouveaux, ont contracté leur

29 Service historique de la Marine, dossier militaire Costa (cote CC7 Alpha 548).
30 Ibid.
31 Guy Avanzini, professeur émérite en Sciences de l'Éducation à l'Université Lyon III, conférence au Bocage, Chambéry, 23 mars 2007.
32 Ibid.

engagement dans les deux dernières années voire les derniers jours des États pontificaux. Certains quittent d'ailleurs le régiment avant le siège de Rome, leur engagement étant terminé, et ne souhaitant pas le renouveler. Au total, ils sont huit, originaires de Savoie et de Haute-Savoie, à vivre la journée du 20 septembre 1870 sur les sept à huit mille soldats du pape face à 60 000 Italiens.

Les quatre premiers engagés Savoyards non officiers ont tous participé à la campagne de 1860, que ce soit à la bataille de Castelfidardo pour d'eux d'entre eux, ou à quelques faits d'armes contre les troupes du roi de Sardaigne. On sait peu de choses sur le premier, Paul Veuilland, né à Annecy, sinon qu'il s'est engagé le 15 juin 1860 pour six mois. Il a donc été libéré le 31 décembre de la même année, sans poursuivre l'aventure avec les Zouaves pontificaux qui allaient être créés le lendemain.

Louis Pavy, originaire d'Annecy, alors adjudant. Photo prise après 1867. Il sera promu sous-lieutenant en août 1870, un mois avant la fin des États pontificaux, et après être passé par tous les grades de sous-officier depuis 1860. De retour à la vie civile, il ouvre une librairie religieuse à Chambéry et est un opposant actif à la loi de Séparation de l'Église et de l'État en 1905, et un militant tout aussi virulent lors de la querelle des inventaires l'année suivante.

Étonnamment, le deuxième n'est pas « directement » Savoyard mais il est bien connu en Savoie et descend d'une famille dont l'origine se trouve en Savoie ; il s'agit d'Henri Curial.

Henri Napoléon Claude Philibert (1835-1904), 3e comte Curial (1861), s'est, en effet, engagé à l'âge de 25 ans, non pas dans les Zouaves pontificaux mais dans leurs précurseurs, les Tirailleurs Franco-Belges, qu'il rejoint le 1er septembre 1860 avec le numéro matricule n° 353. Il a, à ce titre, participé à la première grande bataille de l'armée du pape à Castelfidardo au sein de la 3e compagnie, commandée par le capitaine Philibert Bouvier d'Yvoire, autre Savoisien. Né à Paris en 1835, Henri est le fils de Napoléon Joseph Curial, conseiller général de l'Orne et sénateur de l'Empire, lui-même fils du général-comte Curial, général français de la Révolution et de l'Empire né à Saint-Pierre d'Albigny. Henri Curial a été libéré après la bataille de Castelfidardo et a épousé Gabrielle Delahaye.

Le troisième est Alexis Fontannaz. Né à Chambéry, le 15 septembre 1823. Il entre au service du Saint-Siège le 13 novembre 1859 dans le 1er Régiment étranger, après avoir servi en Afrique dans la Légion étrangère. Passé au bataillon des Carabiniers pontificaux le 1er novembre 1860, il rejoint les Zouaves pontificaux le 10 février 1861 avec le numéro matricule n° 591. Il est libéré le 18 mai 1862.

Enfin, le dernier des quatre premiers engagés savoisiens est François Herman, également né à Chambéry, le 20 décembre 1841. Entré au service du Saint-Siège en 1860, il participe à la bataille de Castelfidardo comme Tirailleur franco-belge, avant de s'engager dans les Zouaves le 24 janvier 1861, matricule n° 523. Il est promu caporal le 16 février 1861, entre dans la fanfare pontificale le 21 octobre 1861 sur sa demande avant d'être libéré le 1er mars 1862. Il a été décoré de la médaille de Castelfidardo.

Philibert Bouvier d'Yvoire, alors capitaine des Zouaves pontificaux. Photo prise entre janvier et mars 1861. (Coll. part.)

Les autres sous-officiers et militaires du rang Savoisiens33

- **Louis Bellet**, né à Beaune (Savoie) le 10 juin 1840. Zouave pontifical le 13 octobre 1866. Matricule n° 3079. Campagne de 1867. Décoré de la médaille *Fidei* et *Virtuti*.
- **Jules Bourbon**, né à Chambéry (Savoie) le 7 mars 1849. Matricule n° 2720. Entré aux Zouaves pontificaux le 24 mars 1866. Caporal le 1er novembre 1867. Sergent le 21 décembre 1868. Sergent-major le 26 décembre 1870. Campagne de France, 1870-71 : Brou, Loigny. Décoré de la médaille *Fidei* et *Virtuti*.
- **Nicolas Chevique**, né à Annecy (Haute-Savoie) le 12 septembre 1851. Matricule n° 6558. Zouave pontifical le 28 décembre 1867. Campagne de 1867. Libéré le 17 décembre 1868. Décoré de la médaille *Fidei* et *Virtuti*.
- **Antoine Durandard**, né le 16 juillet 1847à Moutiers (Savoie), où son père est coiffeur. Zouave pontifical le 5 mai 1866. Matricule n° 2885. Caporal le 16 décembre 1866. Sergent-fourrier le 1er juin 1867. Sergent-major le 11 janvier 1868. Campagne de 1867 où, il se distingue lors de la bataille de Mentana. Décoré de la médaille *Fidei* et *Virtuti*. De retour à la vie civile, il épouse la nièce du général d'Aurelle de Paladines, commandant en chef de l'Armée de la Loire pendant la guerre de 1870.
- **Marc** ou **Marie Flety**, né à Tournon (Savoie) le 29 août 1850. Matricule n° 6559.

33 Qu'il me soit permis ici de remercier Pascal Durandard pour les éléments d'état-civil relatifs aux Zouaves originaires de Tarentaises, issus de la conférence donnée par Monique Gherardini, d'après ses recherches, à l'Académie de la Val d'Isère en 2018.

Zouave pontifical le 2 décembre 1867. Campagne de 1867. Libéré le 6 septembre 1870. Décoré de la médaille *Fidei* et *Virtuti*. Décédé au Panama en 1889.

- **Philibert Hodoyer**, né à Moutiers (Savoie) 25 décembre 1849. Fils d'Alexandre Hodoyer, secrétaire au bureau de l'Intendance de Tarentaise à Moûtiers puis percepteur, et de Marie-Antoinette Ducloz. Zouave pontifical, 14 mars 1866. Matricule n° 2721. Caporal, 11 novembre 1867. Campagne de 1867. Libéré en 1868. Médaille *Fidei* et *Virtuti*.. Après sa libération, il s'engage dans l'Infanterie de Marine. De retour à la vie civile, il est employé de commerce à Paris.
- **Guillaume List**, né à Annecy (Haute-Savoie) le 13 novembre 1840. Zouave pontifical le 15 juin 1867. Libéré le 6 juin 1869. Campagne de 1867. Médaille de *Mentana.*
- **Joseph Picollet**, né à Moutiers (Savoie) le 8 novembre 1850, fils de François, né à Chambéry en 1818, fils naturel d'un employé piémontais. Zouave pontifical le 5 mai 1866. Matricule n° 2887. Caporal le 16 mars 1868. Campagne de 1867. Décoré de la médaille *Fidei* et *Virtuti*.
- **Joseph Bailly**, né à Chambéry (Savoie) le 2 mars 1851. Matricule n° 7358. Zouave pontifical le 11 mars 1868. Caporal le 16 janvier 1870. Volontaires de l'Ouest avec son grade le 7 octobre 1870. Sergent, 26 octobre 1870. Siège de Rome. Campagne de France, 1870-71 : Orléans, Brou, blessé et fait prisonnier à Loigny le 2 décembre 1870. Interné à Strasund. Libéré le 31 mars 1871. Réengagé, 2e matricule n° 1510, le 13 mai 1871. Décoré de la médaille *Pro Ecclesiâ* et *Pontifice*.
- **Joseph Bardet**, né à Annecy (Haute-Savoie) le 6 juin 1830. Matricule n° 9730. Zouave pontifical le 13 janvier 1870. Siège de Rome.
- **Clément Billiet**, né à Annecy (Haute-Savoie) le 25 septembre 1845. Entré aux Zouaves pontificaux le 12 mai 1870. Matricule n° 10191. Volontaire de l'Ouest le 7 octobre 1870. Caporal le 26 octobre 1870. Passé à l'artillerie comme maréchal-des-logis. Siège de Rome. Campagne de France 1870-71 : affaire du Mans. Décoré de la médaille P*ro Ecclesiâ* et *Pontifice*. Il est le petit-neveu de Mgr Billiet, cardinal archevêque de Savoie.
- **Pierre Brison**, né à Bonvillard (Savoie) le 24 avril 1849. Matricule n° 8513. Zouave pontifical le 6 mars 1869. Siège de Rome.
- **François Jance**, né à Annecy (Haute-Savoie) le 29 août 1851. Matricule n° 8498. Zouave pontifical le 27 février 1869. Caporal le 26 juillet 1870. Siège de Rome.
- **Pierre Mugnier**, né à Annecy (Haute-Savoie) le 13 avril 1851. Matricule n° 8492. Zouave pontifical le 27 février 1869. Siège de Rome.
- **François Salomon**, né à Annecy (Haute-Savoie) le 25 février 1852. Matricule n° 8493. Zouave pontifical le 27 février 1869. Siège de Rome où il fut blessé.
- **Paul Costa de Beauregard**, né à Chambéry (Savoie) le 12 février 1839. Zouave pontifical le 29 octobre ou 2 novembre 1867. Matricule n° 4686. Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand ; décoré de la médaille *Fidei* et *Virtuti*.et médaille d'or *Pro Ecclesiâ* et *Pontifice*.
- **Michel Dimier-Vallet**, né à Villette (Savoie) le 2 octobre 1843. Fils d'André et de Josèphe Jorioz, cultivateurs. Zouave pontifical le 3 juin 1868. Libéré le 4 mai 1869, il

rentre à Villette où il est cultivateur. Il épouse en premières noces une demoiselle Vial en 1876, puis une demoiselle Traissard. Meurt à Villette en 1936 à l'âge de 93 ans.

- **Joseph Richard**, né aux Marches (Savoie) le 1er janvier 1848. Zouave pontifical le 23 novembre 1867. Matricule n° 5485.
- **Marie Roche**, né à La Pallud (Savoie) le 28 octobre 1846. Fils de Jacques Marie et de Josèphe Ducruet, cultivateurs. Zouave pontifical le 12 janvier 1868. Libéré le 31 décembre 1868. De reour à La Pallud, il devient à son tour cultivateur et épouse Péronne Jeanne Puret, de Mercury.
- **Vital Anxionnaz**, né à Bourg-Saint-Maurice. Il est le fils de Gaspard Anxionnaz et Marie-Anne Usannaz, cultivateurs dans la commune des Arpettes avant d'émigrer à Nîmes. Vital a six frères et sœurs. Il s'engage aux Zouaves en 1867 à l'âge de 28 ans. Caporal le 16 mai 1868. Libéré un an plus tard le 18 novembre 1868. D'abord négociant à Nîmes. Attiré par la vie religieuse, il fait sa profession chez les Franciscains en 1890 et entre au couvent de Saint-Sauveur de Jérusalem. Puis religieux franciscain au Caire (Égypte). Père journalier à Nîmes où il décède en 1890. Un neveu homonyme (Albert Vital), horloger à Nîmes.
- **Victor Boccard**, né à Nernier (Haute-Savoie) le 3 février 1848. Zouave pontifical le 27 juin 1868. Matricule n° 7752.

Les officiers aux avant-postes

Durant les mois qui précédent Castelfidardo, les engagements contre l'armée du roi de Sardaigne ont été soutenus sur la frontière des Romagnes et de la Toscane. Les troupes de Victor-Emmanuel font, en effet, de fréquentes incursions dans le territoire pontifical, et en particulier dans les provinces des Marches et de l'Ombrie. Mais avant les premiers affrontements proprement dits, une autre activité occupe régulièrement les officiers des troupes pontificales : celle de combattre la désertion dans leurs propres rangs. Un certain nombre de volontaires avaient, en effet, été déçus par la vie militaire, que ce soit par les exercices pénibles, la discipline rigoureuse ou la routine de la vie de garnison. D'autres, des anciens de l'Armée Pontificale, qui n'avaient rien en commun avec les volontaires du bataillon des Franco-Belges, supportaient péniblement les pratiques religieuses régulières, plus abondantes qu'ailleurs, et ont pu se voir reprocher ce qui peut participer d'ordinaire, à cette période, aux «loisirs» du soldat[34]. Mais surtout, les Piémontais avaient fait engager dans les troupes du pape des agents « infiltrés » afin qu'ils provoquent des récriminations, stimulent les rancœurs, désertent et donnent ainsi le mauvais exemple ; par ailleurs, ils offraient deux ans de solde à tout déserteur[35]. Combattre la désertion a été, pour les officiers pontificaux, l'une de leurs principales activités.

Le capitaine Eugène de Maistre a, notamment, été employé à cette tâche. Il s'en est ouvert à sa tante Constance en 1860 qui a rapporté, pour sa part, le récit à sa nièce Françoise :

34 La liste des péchés à confesser, remise à chaque Zouave lors de son engagement, comptait vingt-et-un points parmi lesquels un concernait l'excès de boisson et quatre, le péché de chair : « *J'ai péché avec moi-même, avec un camarde, avec une femme mariée, avec une femme non-mariée* ».

35 Ainsi, dans les années 1866, 1867, des légionnaires d'Antibes ont déserté pour toucher la somme avant de regagner le régiment suffisamment tôt pour ne pas être passible du poteau d'exécution.

« *Eugène […] a dû quitter Rome quatre jours plus tôt qu'il ne croyait, l'ordre lui étant venu de conduire à Pérouse 130 hommes de recrue. Il s'est acquitté de sa commission à son honneur mais non sans peine, ni sans danger. Un complot de désertion avait été ourdi, selon toute apparence par un ex sergent de Garibaldi qui faisait des enrôlés ; bref 14 ou 15 hommes s'étaient laissés gagner ; votre beau-frère [Eugène] averti avait l'œil dessus ; dès qu'il manquait quelqu'un à l'appel il le croyait déserteur et il courait après jusqu'à ce qu'il l'eut retrouvé : « Enfin, me dit-il, pour plus de sûreté j'ai envoyé une dépêche télégraphique au général, et 50 voltigeurs sous la conduite de Russel*[36] *sont venus au-devant de moi jusqu'à l'endroit où devait éclater le complot. Grâce à ce secours, il a pu faire entrer à Pérouse tout son troupeau y compris les brebis galeuses* »[37].

Ce fléau coûtait cher à l'armée. Déjà dans une lettre précédente, le capitaine de Maistre s'était plaint de cet état de fait :

« *On a été obligé de dissoudre entièrement le régiment des Dragons, il n'en restait guère plus que les cadres : ils ont déserté en masse, avec chevaux, armes et bagages. Des officiers même se sont joints à eux. Le gouvernement a perdu par-là plus de 200 mille sendi38. Du reste, dans ce pays, il y a plaisir à trahir […]. Comme on nous redoute beaucoup, on a essayé de désorganiser notre régiment en débauchant nos soldats et en les faisant déserter. La prime de désertion est de 10 sendi en partant et 10 autres en passant la frontière. Vous concevez qu'on nous ferait fort tort de cette manière-là : une vingtaine ont filé, mais notre Général a coupé court à ces complots en promettant 10 sendi pour l'arrestation d'un embaucheur et 4 pour la découverte d'un complot* »[39].

Mais celui qui parle le mieux de la désertion est paradoxalement un déserteur, qui plus est Savoisien, du nom de Jules Bosonnet.

Seul véritable témoignage à charge, le récit de Bosonnet donne une image particulièrement négative des soldats pontificaux. L'auteur était alors fourrier pontifical, mais ses propos sont avant tout ceux d'un déserteur. Á la lecture de ses «*Mémoires*»[40], on apprend que Bosonnet est un Savoyard, mais aussi un libéral et un partisan de l'Unité italienne. Alors pourquoi dans ces conditions s'être engagé dans l'armée pontificale ? Lui, explique tranquillement que c'est par naïveté qu'il a contracté son engagement, abusé par ces « trompeurs d'hommes » que seraient les recruteurs pour le service du Saint-Siège :

« *J'occupais à Lyon un emploi assez avantageux dans une administration de chemin de fer, lorsqu'un jour je liais fortuitement connaissance avec un jeune homme, Savoisien comme moi, inspirant une grande confiance par ses qualités physiques et encore plus par une grâce d'élocution et par une profonde érudition qu'on ne tardait pas à remarquer en lui. Sans aborder*

36 Frank Russel-Killough, ami d'Eugène de Maistre, engagé en 1858 comme sous-lieutenant au 1er Étranger.

37 Lettre de Constance de Maistre à sa nièce Françoise, 6 mars 1860 (Archives départementales de Savoie, cote 2 J 66).

38 Il s'agit en fait de soldi, (sous). Dix sous valaient environ cinquante centimes de franc, deux cent mille soldi représentaient donc environ dix mille francs. Pour situer cette somme, les Zouaves Pontificaux de la troupe percevaient l'équivalent de un franc par jour. Le lieutenant de Maistre n'a sans doute pas voulu dire que la prime de désertion était de dix soldi, soit un franc par jour, mais plutôt de mille soldi, soit l'équivalent de plus de six mois de solde.

39 Lettre d'Eugène de Maistre à sa tante Constance, 4 septembre 1859, (collection privée).

40 Paul Guichonnet, « Les Mémoires d'un soldat du Pape : Jules Bosonnet », dans *Rassegna Storica del Risorgimento, Istituto poligrafico dello Stato, gennaio-marzo 1954*. Les écrits de Bosonnet ont été retrouvés « pratiquement par hasard » par Paul Guichonnet.

directement son sujet, il commença à me décrire la beauté des innombrables monuments que renferme la péninsule italienne. Il déroula ensuite à mes yeux tous les ressorts de cette éloquence mercenaire et factice […] Ébloui par de si séduisants tableaux, las de cette assiduité servile qu'on doit apporter dans le service des chemins de fer et brûlant en outre de visiter et d'admirer cette partie du continent qu'on nomme, à juste titre, le jardin de l'Europe, je n'hésitai point à quitter un emploi qui me présentait cependant une belle perspective d'avenir, pour m'enrôler dans l'armée du Souverain Pontife. Je mis le comble à mes désirs insensés et signai l'acte qui devait porter une grave atteinte à mes intérêts. Les vives instances, les justes observations et les larmes attendrissantes d'un père et d'une mère dont j'étais l'unique enfant, n'ébranlèrent point mon aveugle résolution… Après avoir séjourné pendant près de deux semaines dans les dépôts de Nantua et de Marseille, je rejoignis à Rome le 1er Régiment étranger ».[41]

Bosonnet est bien naïf, en effet, même s'il est exact qu'un bureau pontifical de recrutement ouvert à Évian en 1865 avec l'approbation du gouvernement français, enrôlait des Genevois pour lesquels de faux certificats de baptêmes catholiques avaient été confectionnés[42]. Et moins de quinze jours après avoir été promu sergent fourrier au sein de sa compagnie de voltigeurs, il met son plan de désertion à exécution.

« *Voyant que le licenciement tant désiré tardait à me débarrasser d'un uniforme que je portais à regret et las, enfin, de faire partie d'un régiment qui était l'objet de la haine générale des habitants, je pris la résolution d'en finir d'une manière plus prompte et plus décisive mais aussi plus périlleuse. D'accord avec un caporal, deux voltigeurs de ma compagnie et un jeune Vénitien, je pris la ferme résolution de déserter. Comme les troupes pontificales étaient toujours consignées intra-muros, j'escaladai avec eux un mur d'enceinte de la ville de Pérugia et nous descendîmes dans un ravin […] Je me dirigeai vers la maison d'un paysan qui me donna des vêtements en état pour l'uniforme dont je me dépouillai avec empressement, pour ne pas être remarqué par les agents de la police pontificale. Un contrebandier me servit de guide jusqu'à la frontière de Toscane, où j'arrivai sain et sauf […]. Sur ma déclaration que j'étais déserteur du Pape, je reçus partout l'accueil le plus bienveillant* ».[43]

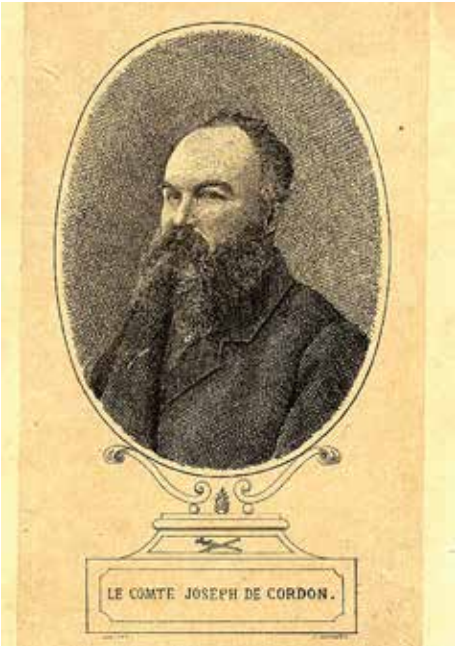

Portrait de Joseph de Cordon, ancien capitaine des Zouaves pontificaux, une fois de retour à la vie civile. (Coll. part.)

Dommage que ce Bosonnet ternisse un peu l'image des Savoisiens du pape, mais aucun d'eux n'a démérité puisque les officiers

41 Ibid. p.88.
42 Ibid.
43 Ibid., p.14.

savoyards ont donc immédiatement été placés aux avant-postes en prenant le commandement de deux des quatre compagnies formées pour la défense des États Pontificaux : le capitaine Philibert d'Yvoire, qui commandait la 3e compagnie à Castelfidardo soit une soixantaine d'hommes parmi lesquels onze ont accédé au rang d'officier ; Louis de Chillaz, qui, lui, était à la tête de la 4e compagnie comme capitaine adjudant-major, commandant en second du bataillon, après le commandant de Becdelièvre. Il remplaçait le capitaine Joseph de Cordon, autre Savoisien qui, pour sa part, dirigeait la colonne de *Ponte Corvo*, et prit part à l'expédition *Marittima e Campagna*, engagée contre les Garibaldiens le 10 septembre 1860. Son adjoint d'alors n'était autre que le sous-lieutenant Numa d'Albiousse qui devait terminer sa carrière en tant que lieutenant-colonel des Zouaves.

Eugène de Maistre

L'image que renvoie Eugène de Maistre est celle d'un homme pieux. Il est un pratiquant assidu et n'oublie jamais de se confesser, même en mission à l'extérieur. Pendant l'été 1858, alors qu'il monte la garde au fort de Pagliano, qu'il décrit comme « *un village comme ceux de Maurienne, comme qui dirait Saint-Michel ou autre trou de montagne* », il fait connaissance « *avec quelques Capucins qui ont un couvent à 20 mètres du fort et dont j'ai pris le gardien pour confesseur* », écrit-il[44].

Très apprécié de ses hommes, il a eu l'occasion de donner dans une circonstance pénible la mesure de ses sentiments compatissants et profondément chrétiens, rappelle L'Avant-garde dans sa nécrologie[45] qui cite cette anecdote significative :

« *À Pérouse, un soldat de sa compagnie, ayant été condamné à mort pour fautes graves contre l'honneur et la discipline, Eugène de Maistre demanda l'autorisation de passer la nuit qui précédait l'exécution avec le condamné. Le général Schmid lui accorda. Entré dans la prison à onze heures du soir, le jeune lieutenant resta toute la nuit avec le malheureux soldat, l'exhortant à mourir chrétiennement et à faire honneur au Régiment par son courage.*

L'aumônier n'eut pas de peine à faire accepter au condamné ainsi préparé, les secours de la religion. Ce devoir accompli, le lieutenant embrasse le prisonnier, alors que les portes du fort s'ouvraient pour la suprême expiation.

Les peines du comte de Maistre ne furent pas perdues ; outre les sentiments vraiment chrétiens qui éclairèrent les derniers moments du troupier, celui-ci, au moment où en face du Régiment formé en carré, on lui bandait les yeux, s'écria d'une voix forte : Je demande pardon à mes camarades des mauvais exemples que je leur ai donnés !

Pie IX fit parvenir au lieutenant de Maistre l'expression de sa haute satisfaction.»

Le jeune Maistre est donc un catholique sincère, qui apparaît comme un homme dévoué et désintéressé. Il entretient avec sa tante Constance une correspondance fréquente et conséquente. Et nombreux traits de caractère transparaissent ainsi au gré des échanges. Constance prend grand soin de son neveu. Elle suit sa carrière au plus près. Et compte tenu de ses nombreuses et influentes relations, elle se propose à plusieurs reprises de l'aider à

44 Lettre d'Eugène de Maistre à sa tante Constance, juillet 1858 (coll. priv.)
45 L'*Avant-garde* n° 426, 15 août 1908.

gravir les échelons de la hiérarchie. C'est ainsi qu'en 1860, elle offre à Eugène la possibilité de prendre du galon en lui proposant une place de choix : « *Ne voudriez point, cher enfant, être un des aides de camp du Général ? Vous n'avez qu'à parler* », lui écrit-elle dans une lettre du 16 avril 1860.

Si son nom et son rang se sont parfois révélés fort utiles, notamment pour servir d'emblée comme officier, Eugène n'est toutefois pas homme à mettre en avant ces arguments. À la facilité d'une vie dorée, il oppose le sens des responsabilités. Aussi, décline-t-il tout naturellement l'offre de sa tante. Celle-ci s'en ouvre dans un courrier à son attention, un mois plus tard :

« *Je vous loue de ne vouloir faire une démarche pour votre avancement ; mais supposons, ce qui n'est guère probable que la place d'aide de camp vous soit offerte, vous me ferez bien le plaisir de l'accepter, car vous le dîtes vous-même, ce serait alors le Bon Dieu qui vous y appellerait, sa volonté ne se manifestant pas autrement à chacun de nous que par celle de nos supérieurs* »[46].

Charles de Buttet

Charles de Buttet, de son côté, a livré un combat soutenu à Castelfidardo. Pour sa participation à la bataille, le pape lui a concédé la médaille *Pro Petri Sede*, le 8 décembre 1860.

Comme beaucoup de ses camarades, Charles de Buttet a passé les années qui ont suivi Castelfidardo dans la vie monotone de garnison. Les troupes pontificales poursuivaient leur instruction militaire et s'accoutumaient ainsi aux fatigues et aux privations. Ce qui n'empêche pas, pour autant, les sorties mondaines, comme le montre cette invitation faite à Charles en 1864 : « *M. Gutierrez d'Estrada a été autorisé par leurs Majestés l'empereur et l'impératrice du Mexique de prier M. le comte Charles de Buttet de venir passer la soirée chez lui, le 19 avril 1864 à 9 heures. On sera en frac* »[47].

Le quotidien des militaires était cependant fortement marqué d'une empreinte religieuse que leurs aumôniers veillaient à entretenir.[48] « *[Ils] s'efforçaient de maintenir chez les zouaves un esprit religieux qui prolongeât celui des collèges catholiques où la plupart de ces jeunes gens – tout au moins les Français – avaient été élevés* »[49]. C'était bien évidemment le cas de Charles, qui avait été pensionnaire des Frères des Écoles chrétiennes de La Motte-Servolex, avant que son père, puis un instituteur valaisan, ne prennent en mains ses études[50]. Pour les soldats du pape, les exercices religieux rythmaient la journée. « *Le clairon sonnait les prières du matin et du soir qui étaient récitées en commun dans chaque chambrée. Le factionnaire montait la garde, le fusil au bras et le chapelet dans la main. Tous les jours où le service le permettait les zouaves assistaient à la messe dite par un des aumôniers et le dimanche, ils allaient souvent chanter les vêpres dans une des églises de la ville […]. Chaque année durant la semaine sainte avait lieu une retraite à laquelle [ils] avaient l'obligation d'assister. En contrepartie, les exercices militaires*

46 Lettre de Constance de Maistre à Eugène, 15mai 1860 (coll. part.).
47 Coll. priv.
48 Jean Guénel, *La dernière guerre du pape. Les Zouaves pontificaux au secours du Saint-Siège 1860-1870*, Presses Universitaires de Rennes, 1998, p. 66.
49 Ibid.
50 Voir sur ce point sa nécrologie rédigée par Charles Arminjon dans *La Croix de Savoie*, 24 mai 1924.

étaient suspendus pendant sa durée, ce qu'ils appréciaient. Ces retraites étaient souvent prêchées – tout au moins à Rome – par des prélats de passage renommés pour leur éloquence, comme Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. En mai, les aumôniers ne manquaient pas d'organiser le « mois de Marie » qui réunissait les zouaves le soir dans une église où l'on priait et chantait des cantiques »[51].

Au cours de l'année 1867, le brigandage bat son plein dans les campagnes romaines. Et les zouaves, comme les troupes pontificales dans leur ensemble, sont très souvent sollicités pour éviter les incursions des Garibaldiens dans leurs frontières. Charles de Buttet n'est pas exempt de ces affrontements. Un ordre de son capitaine, le Suisse Jules Meyer, l'envoie à Vallecorsa, un petit village de la province de Frosinone, et lui intime de « *reprendre les hostilités contre les brigands* »[52]. Pour ces opérations, les troupes sont souvent relevées. Aussi, Buttet bénéficie-t-il d'un congé bienvenu, et en profite pour retourner voir sa famille à Belmont. C'est là qu'il apprend l'insurrection de Rome par un télégramme en langage convenu de François de Maistre : « *Fouilles avancent vite, les ouvriers vont travailler. Eugène présent. François.* »[53]. La campagne de Mentana est en marche.

Charles de Buttet prit, là encore, une part active aux combats. Le 3 décembre 1867, il reçut le brevet de chevalier de l'Ordre de Pie IX, le plus prestigieux des ordres pontificaux. Le 15 février 1868, il fut décoré de la médaille commémorative *Fidei* et *Virtuti* de la bataille de Mentana. Et le même jour, il fut nommé capitaine de 2e classe dans le bataillon des carabiniers. Les années de paix succédant aux années de guerre, le capitaine de Buttet se voit confié le poste d'instructeur de tir et officier chargé de l'entretien des nouvelles armes par le colonel Jeannerat, commandant le régiment des carabiniers.

En septembre 1870, dans l'attente du siège de Rome, le pape avait demandé au général Kanzler de cesser le feu dès les premiers coups de canon italiens, au grand dépit de son armée qui rêvait de combattre. Mais le pape souhaite que la résistance soit suffisamment limitée pour qu'il n'y ait pas de morts dans ses troupes et pour pouvoir démontrer la réalité d'une agression. Pour cela, il donne la consigne à Kanzler d'arborer un drapeau blanc dès les premiers échanges. Le 19 septembre au matin, les troupes italiennes encerclent Rome. Les troupes pontificales ont été dispersées derrière les portes de la ville.

Le capitaine de Buttet lui, avait été affecté à un poste d'observation, sur le clocher de l'église Sainte-Marie Majeure, qui domine au loin la Porta Pia. À 5 h 55 et 9 h 20 du matin, le capitaine fait son rapport et envoie deux télégrammes signalant les mouvements de l'armée italienne[54]. Le lendemain, vers 9 heures, les canons retentissaient. La brèche était faite à la Porta Pia, les Italiens pénétraient dans Rome. Charles reçut alors l'ordre verbal de hisser le drapeau blanc. Très troublé, comme les autres officiers chargés en même temps que lui de cette délicate mission – Charette à la Porta San Giovanni, Troussures à la Porta Pia, Perrault à la Porta San Sebastiano… – il refuse d'y croire. Tout comme il se refuse à hisser le drapeau blanc sans ordre écrit du Saint-Père. Il sera finalement obligé de s'y résoudre,

51 Jean Guénel, op. cit.
52 Ordre du 6 avril 1867 (coll. priv.)
53 Télégramme de François de Maistre à Charles de Buttet, 11 octobre 1867 (coll. priv.)
54 Télégrammes du 19 septembre 1870 (coll. priv.)

« *et c'est muni de cet ordre, à l'heure dite, lue sur sa savonnette*[55]*, que le drapeau fut hissé pour mettre fin aux combats… Les États pontificaux avaient perdu leur assise terrestre* », a noté son fils Xavier dans ses notes.

Cette savonnette avait appartenu à l'origine à Eugène de Maistre. Il l'avait donné à Charles de Buttet. Le temps l'a rapportée au XXe siècle chez les Maistre : ce petit objet apparemment insignifiant symbolise aujourd'hui, à la fois le lien intime entre les deux familles, et tout l'héroïsme des soldats pontificaux qui, pendant plus de dix ans, ont livré un combat incessant, glorieux même, au dénouement malheureusement tragique et prévisible.

Charles de Buttet restera quelque temps encore à la disposition du pape. Tout comme ses cousins Eugène et François de Maistre. Dans les jours qui suivent le siège de Rome, ils ont été tous les trois reçus en audience par le pape qui leur a remis une médaille d'or ; celle de Charles, ajoute son fils, « *porte encore la trace des larmes du Pontife* », note encore son fils.

Entre-temps, dans la foulée de la prise de Rome par les Italiens, le bataillon des Zouaves pontificaux a été dissous. Charles rentra en France. En 1871, il refusera une pension de retraite que le gouvernement italien proposait aux anciens officiers de l'armée pontificale. Au début de l'année 1874, il épouse Marie Henriette de Hédouville en la cathédrale de Noyon. Le mois suivant, il devient maire de Belmont[56]. Eugène de Maistre, aussi, est devenu maire, de la commune d'Allerey, en Saône-et-Loire. Il avait épousé en 1861 Bernardine Marie Valérie de Menthon. Deux de ses fils seront officiers dans l'armée française, deux autres entreront chez les Jésuites. Quant à François, son mariage avec Henriette de La Moricière, s'est achevé dans la douleur. Cinq mois après leur union, la jeune femme est morte des suites d'une longue maladie. La fille aînée du général, créateur du corps des Zouaves, est décédée le 20 décembre 1869. La Moricière connaissait bien François et avait déjà eu l'occasion de lui confier plusieurs missions dont il s'était remarquablement acquitté. Il épousera en secondes noces Mlle de Villeneuve-Bargemon.

Les officiers savoyards ont immédiatement été placés aux avant-postes de deux des quatre compagnies formées pour la défense des États Pontificaux : le capitaine Philibert d'Yvoire commandait la 3e compagnie à Castelfidardo, qui comptait une soixantaine d'hommes, dont onze ont accédé au rang d'officier ; Louis de Chillaz, lui, était à la tête de la 4e compagnie en tant que capitaine adjudant-major, commandant en second du bataillon, après le commandant de Becdelièvre. Il remplaçait le capitaine Joseph de Cordon, autre Savoisien, qui, pour sa part, dirigeait la colonne de Ponte Corvo, et prit part à l'expédition Marittima e Campagna, engagée contre les Garibaldiens le 10 septembre 1860. Son adjoint n'était autre que Numa d'Albiousse, alors sous-lieutenant, qui devait terminer sa carrière en tant que lieutenant-colonel.

Ces trois Savoyards auraient très certainement accédé aux plus hautes responsabilités au sein du régiment de Zouaves s'ils n'avaient pas choisi de démissionner en mars 1861, à la suite d'un différend qui opposa leur commandant Louis de Becdelièvre à Mgr de Mérode, ministre des Armes du Saint-Siège. Louis de Chillaz a même été nommé commandant du bataillon, avant de quitter à son tour l'Armée Pontificale quelques jours après sa nomination

55 Montre plate munie d'un couvercle qui cache le cadran pour le protéger des chocs.
56 Arrêté du ministre de l'Intérieur du 14 février 1874.

sans prise de fonction. Le capitaine de Charette lui a alors succédé. De leurs côtés, les frères Eugène et François de Maistre ont participé à la prise de Pérouse en 1859 avant de devenir, pour le premier, capitaine d'état-major des Zouaves, pour le second, officier d'ordonnance du général de La Moricière. Il a ensuite rejoint, lui aussi l'état-major qu'il n'a plus quitté jusqu'en 1870 avec les Volontaires de l'Ouest où il a été nommé officier d'ordonnance du général Jaurès. Quant à Joseph de Magny, le plus ancien, après neuf années au 1er Régiment étranger, il est passé avec son grade de capitaine aux Zouaves le 4 février 1861, avant de suivre, à son tour le commandant de Becdelièvre et de quitter le bataillon un mois plus tard.

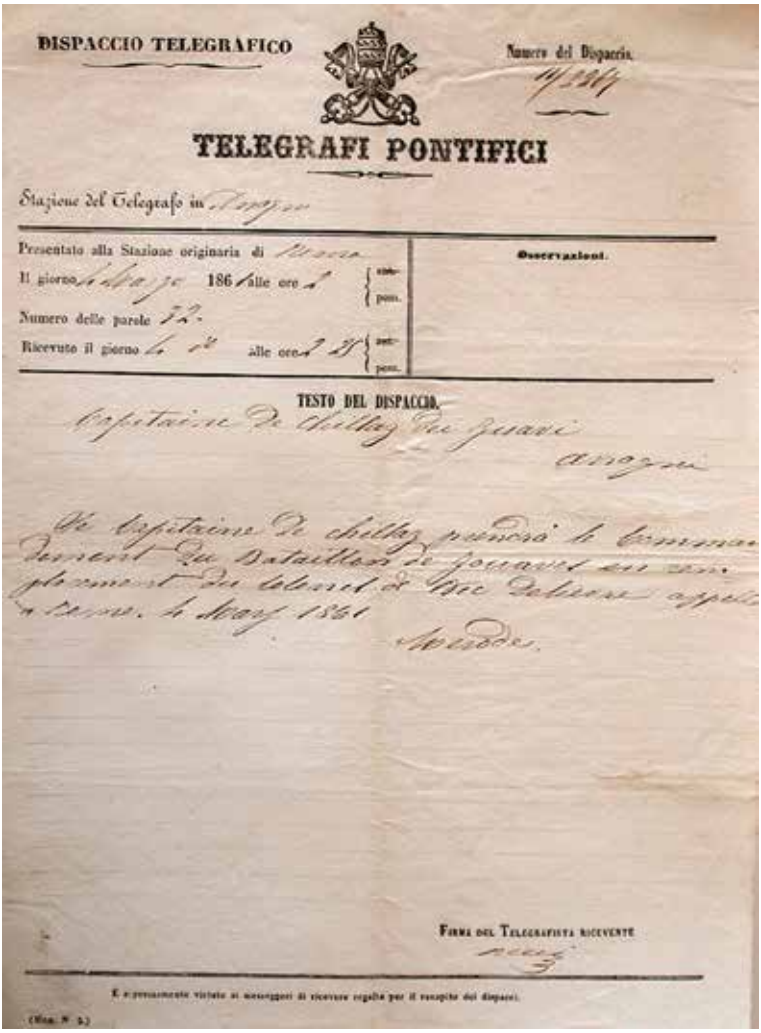
DISPACCIO TELEGRAFICO

Numero del Dispaccio.

TELEGRAFI PONTIFICI

Stazione del Telegrafo in

Presentato alla Stazione originaria di

Il giorno 186 alle ore

Numero delle parole

Ricevuto il giorno alle ore

Osservazioni.

TESTO DEL DISPACCIO.

Firma del Telegrafista ricevente

Télégramme pontifical daté du 4 mars 1861, signé par le ministre des Armes du Saint-Siège, Mgr Xavier de Mérode, confirmant la nomination de Louis de Chillaz comme commandant en chef des Zouaves pontificaux. (Coll. part.)

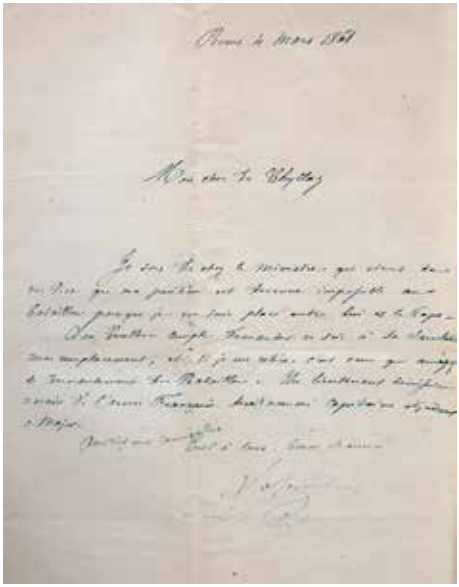

Lettre manuscrite, datée du même jour, du commandant de Becdelièvre, commandant en chef du bataillon des Zouaves, annonçant sa démission au capitaine de Chillaz et lui indiquant qu'il l'a recommandé pour lui succéder. Chillaz démissionnera cependant peu après par loyauté envers Becdelièvre. (Coll. part.)

Le capitaine des Zouaves pontificaux Joseph de Magny. (Coll. part.)

En tant que plus anciens officiers du bataillon, les « Savoisiens du pape » auraient sans doute changé la physionomie et l'histoire du régiment dans la mesure où, s'ils étaient restés dans ses rangs, la teneur monarchiste impulsée par Charette n'aurait pas été aussi importante. On peut penser que Magny, Cordon et d'Yvoire seraient certainement devenus chefs de bataillon, même si cela reste de la spéculation, tandis que Chillaz aurait été à la place qu'a finalement occupée Charette. Les premiers historiens des Zouaves pontificaux n'auraient alors, peut-être, plus établi de liens avec les insurgés vendéens, mais avec ceux qui ont renoncé à leur condition de sujets sardes pour devenir Français, sans pour autant servir l'empereur, mais pour mettre leur épée au service du pape et de Dieu.

SAVEZ-VOUS QUE…

De la Bresse aux Charmettes

C'est Laurent de Gorrevod (1470-1529), un bressan entré au service du duc Philibert le Beau de Savoie puis confident et expert financier de sa veuve Marguerite d'Autriche, qui a vendu en 1606 la maison-forte des Charmettes à un autre bressan Antoine Favre, futur président du Sénat de Savoie.

Laurent de Gorrevod avait été enterré dans l'église de Brou à Bourg-en-Bresse bâtie par Marguerite d'Autriche, mais son tombeau a été profané à la Révolution. Il est cependant représenté avec son épouse dans cette église sur un vitrail. La maison-forte des Charmettes, après avoir appartenu (entre autres) à François-Joseph de Conzié et aux religieuses de l'Immaculée-Conception est aujourd'hui propriété de la fondation du Bocage.

La maison-forte des Charmettes aujourd'hui.

Square du musée

Les travaux de remise en état du square du musée sont achevés. Ce square avait été aménagé à la demande de la Ville en 1912 par Gabriel Luizet, architecte-paysagiste réputé d'Ecully. Le 22 mars 1912 il avait proposé au conseil municipal de garder le mur de clôture qui entourait l'ancienne entrée de l'archevêché « *pour conserver au square son caractère de jardin de musée et pour éviter les dégâts qui ne manqueraient pas de se produire s'il était ouvert, notamment pendant la nuit, mais ce mur devra être ramené à une hauteur de 1 mètre à 1,20 mètre au-dessus du sol et surmonté d'une grille* ».

La grille qui entourait le square (Coll. Amis du Vieux Chambéry.)

Vue générale du square aménagé en 1912 (Coll. Amis du Vieux Chambéry.)

SOUVENIR… SOUVENIR...

Nous sommes en 1946, le Syndicat d'Initiative se trouve Square de Lannoy de Bissy, dans les locaux occupés aujourd'hui par le musée savoisien.

On remarquera à gauche sur le mur la grande fresque évoquant la Savoie. Derrière le long guichet de bois le personnel d'accueil renseigne les touristes. A l'époque, le siège des Amis du Vieux Chambéry se situe lui aussi dans la même salle. Les conférences se déroulent tout à côté, dans ce qui était « la salle de Bissy ».

A la fin des années 1970 l'Office du Tourisme part momentanément dans l'ancien poste de garde de la caserne Curial, place Monge. Il ira ensuite s'installer sur le boulevard de la colonne dans les vastes locaux de l'ancien magasin de meubles « Au Grand Pasteur ».

Enfin, en octobre 2009, c'est place du Palais de justice que la vénérable institution viendra définitivement prendre place dans un bâtiment ancien réhabilité.

Syndicat d'Initiative - vue générale

Syndicat d'Initiative - hall d'accueil

CONFÉRENCES DE LA SAISON 2024-2025

- Samedi 26 octobre 2024 : « *L'évolution des châteaux savoyards de la défense à la résidence* » par Christian Regat.
- Samedi 09 novembre 2024 : « *L'occupation française de la Savoie sous François 1er et Henri II (de 1536 à 1559)* » par Julien Donzel.
- Samedi 23 novembre 2024 : « *L'envers du décor : 10 ans de restauration d'objets pour le nouveau musée savoisien* » par Sébastien Gosselin.
- Samedi 07 décembre 2024 : « *Géoparc du massif des Bauges entre géologie et monde souterrain* » par Christophe Lansigu et Mathieu Thomas.

- Samedi 21 décembre 2024 : « *Du petit patrimoine du bassin chambérien aux patrimoines de Savoie* » par Amandine Dibilly.
- Samedi 18 janvier 2025 : Assemblée Générale de la Société des Amis du Vieux Chambéry - Rapport moral et financier de la saison 2023-2024, patrimoine, projections et voyages 2025, etc… – Élection du Conseil d'Administration. Réservée aux adhérents.
- Samedi 1er février 2025 : « *Histoire de la bibliothèque municipale de Chambéry : 240 ans d'enrichissement des collections* » par Emilie Dreyfus.
- Samedi 15 février 2025 : « *Des Grenoblois à Chambéry : les magistrats français en Savoie lors des occupations du duché au XVIIe siècle* » par Laurent Perrillat.
- Samedi 1er mars 2025: « *Jean Vallette d'Osia (1898-2000), la bravoure au service de la France et de la Résistance savoyarde* » par Jean-Olivier Viout.
- Samedi 15 mars 2025 : « *Évocation du Chevalier Bayard et projection du film Des Chevaliers dans la montagne* » par Stéphane Gal.
- Samedi 29 mars 2025 : « *Camille Costa de Beauregard (1841-1910), un profil atypique et audacieux* » par Patrick Gaso.
- Jeudi 17 avril 2025 : conférence décentralisée - Visite de la Fonderie Paccard (réservée aux adhérents / inscription obligatoire). Départ à 12 h 45 de l'esplanade Malraux face parking de la falaise.

LISTE DES PRÉSIDENTS(ES) DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBÉRY DEPUIS SA CRÉATION EN 1933

1933 à 1957 : Mars Vallet
1957 à 1962 : Jean-Baptiste Carron
1962 à 1971 : Jean de Corbière
1971 à 1973 : Jean Planche
1973 à 1975 : Henry Dénarié
1975 à 1980 : Jean-Olivier Viout
1980 à 1982 : André Cadoux
1982 à 1988 : Claude Fachinger
1988 à 1990 : André Leprovost
1990 à 1996 : Claude Fachinger
1996 à 1999 : Jean-Olivier Viout
1999 à 2004 : Alice Berlioz
2004 à 2007 : Claude Fachinger
2007 à 2013 : Monique Dacquin
2013 à 2018 : Michèle Chappuis
2018 à 2019 : Jacques Viout
depuis 2019 : Michèle Chappuis

NOS PUBLICATIONS ENCORE DISPONIBLES

Vieux Chambéry - Tome XVI..... **5.00 €**

L'histoire du canal de Mérande - Noblesse et pouvoir à Chambéry, au XVIIe siècle.

Vieux Chambéry - Tome XVII..... **10.00 €**

L'hôtellerie à Chambéry à travers les âges

Chambéry - Promenade autour du patrimoine..... **5.00 €**

Traces d'histoire - Tome XIX..... **10.00 €**

Le Clos de la Calamine – La Cassine – (Claude) Joseph Barandier, peintre Savoyard - Découverte d'œuvres d'artistes contemporains dans les rues de Chambéry – Les Juifs en Savoie – Clotilde de Savoie, Princesse Napoléon – Jean-Jacques Rey, le Républicain Libre-Penseur – Charles Dupasquier, du Rattachement de la Savoie à la France à La 3e République

Autour de Jean-Jacques Rousseau - Tome XX..... **10.00 €**

Grandes étapes de la sauvegarde du Vallon des Charmettes – Rousseau et Chambéry, je t'aime, moi non plus – Une maison peut en cacher une autre, la Maison Revil aux Charmettes – Quelques notes sur Georges-Marie Raymond et Jean-Jacques Rousseau – Les Chemins du Grand Som, Jean-Jacques Rousseau le cueilleur solitaire – Les autres Jean-Jacques chambériens – Rousseau à Turin, ambition et amertume d'un jeune converti – Joseph Cousset, un condamné politique entre Creuse, Indre et Savoie – La dernière Maison de Mme de Warens, la fenaison des pervenches à Nézin – La curieuse destinée de la sépulture de Mme de Warens

La crypte de Lémenc, un trésor chambérien en péril – Tome XXI..... **10.00 €**

C'était Maché - Tome XXII..... **10.00 €**

La symbolique funéraire..... **1.50 €**

Bellevue, histoire d'une colline - Tome XXIII..... **10.00 €**

Chambéry 26 mai 1944 - Un nouveau regard sur le bombardement - Tome XXV. **12.00 €**

Benoit de Boigne, un chambérien à redécouvrir – Tome XXVI..... **15.00 €**

Chambéry, les quatre faubourgs - Tome XXVII..... **20.00 €**

Pour permettre l'intensification de nos éditions historiques, contribuez à leur diffusion.

En vente au siège ou par correspondance.

Conception graphique : WATOOWEB
Imprimeur : Imprimerie Cusin
38 300 MEYRIE
Dépôt légal : 1er trimestre 2025
ISSN 0337-7458
Reproduction de photos interdite